

MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

Comment le phénomène de la *dick pic* s'inscrit dans des rapports sociaux de pouvoir ?

Une étude qualitative sur la réception de *dick pics* non sollicitées chez les jeunes belges

Déclaration de déontologie

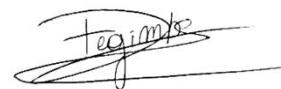
Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel et que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance. Je suis conscient·e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement constitue un plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat comme prévues dans le Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain au Chapitre 4, Section 7, article 107 à 114.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude.

Nom, Prénom : Degimbe, Floriane

Date : 18 mai 2023

Signature de l'étudiant·e :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Degimbe', with a horizontal line drawn through it.

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement de nombreuses personnes qui m'ont soutenue à travers la rédaction de ce mémoire, ainsi que tout au long de mes études pour certaines d'entre elles.

Je tiens pour commencer à remercier ma promotrice, Madame Sepulchre, qui m'a inspirée dans mon choix de sujet, m'a fait confiance dès le début et m'a accompagnée tout au long de ce travail. Grâce à son humanité, ses encouragements, sa compréhension et sa transparence, mes réflexions ont été alimentées et poussées, le tout dans un cadre bienveillant.

Je remercie sincèrement toutes les personnes que j'ai pu interroger dans le cadre de cette recherche, ainsi que toutes les personnes qui m'ont aidée à trouver ces nombreux répondants. Les échanges étaient tous riches et je suis reconnaissante d'avoir eu le privilège de recevoir certains témoignages intimes et touchants.

Je remercie ensuite ma famille pour son soutien sans faille qui, malgré les blocus et sessions d'examens à répétition, ne cesse d'être derrière moi à me pousser et me donner confiance en mes capacités.

Un tout grand merci particulier à ma maman, qui m'a partagé une part de son histoire et a lancé ma réflexion sur le sujet (ainsi qu'alimenté toutes les autres), m'a toujours soutenue à travers toutes les épreuves, et a relu de nombreux travaux un nombre incalculable de fois. On en rit souvent mais elle mériterait ces diplômes presque autant que moi.

A défaut de pouvoir nommer tout le monde en quelques lignes, je tiens à remercier mon entourage, ainsi que tous ceux qui ont porté un intérêt de près ou de loin à la rédaction de ce travail de fin d'études.

AVERTISSEMENT : ce mémoire traite de sujets susceptibles de heurter la sensibilité et comporte du contenu suggestif ou sexuellement explicite.

Table des matières

Introduction générale.....	1
1. Méthodologie	2
2. Cadre théorique	5
2.1. Définition.....	5
2.2. Statistiques.....	7
2.3. Motivations	9
2.4. Inégalités de genre et sexualité	13
2.5. Caractère punissable	16
3. Analyse de données.....	21
3.1. Profils des receveur·ses	21
3.2. Profils des envoyeurs.....	23
3.3. Réactions	25
4. Réflexion.....	35
4.1. Motivations d'envoi.....	35
4.1.1. Motivations stratégiques	36
4.1.2. Motivations de déviance.....	36
4.1.3. Motivations positives	38
4.2. Pouvoir du virtuel	43
4.3. Que mettre en place ?	46
Conclusion générale	49
Bibliographie	52
Annexes	57

Introduction générale

Depuis le mouvement #metoo, ou #balancetonporc en francophonie, de plus en plus de comportements sexistes sont dénoncés, nommés et condamnés. Certaines agressions sont malheureusement encore peu étudiées, que ce soit faute d'intérêt pour effectuer des recherches sur ces sujets ou parce que ces comportements sont banalisés par une grande partie de la population. Dans le cadre de cette recherche, nous nous pencherons sur l'envoi non consenti de contenu à caractère sexuel, et plus précisément sur les *dick pics*. L'envoi d'une *dick pic* est un acte d'exhibitionnisme, pourtant pas récent mais de plus en plus répandu via les réseaux sociaux, qui touche aujourd'hui un public toujours plus jeune, et peut servir d'outils à la gent masculine pour asseoir une position de pouvoir. Ce phénomène de *cyberflashing* (Thompson, 2016) s'inscrit en effet comme une forme de violence liée au genre et permet la perpétuation du système de domination genré. Ce mémoire explore, à travers de la littérature existante et des données empiriques, de quelles manières de a priori, « simples » clichés servent à positionner une partie de la population en subordonnée, et ainsi enrichir et alimenter un système de domination patriarcale.

L'expérience semblant être partagée par une grande partie de la population, et pour autant pas encore condamnée de manière efficace par la justice, je me suis interrogée sur le rôle de ces clichés dans les différentes formes de violences liées au genre et, plus largement, dans la perpétuation d'une domination masculine. Grâce à un travail de recherche empirique et à une revue approfondie des études déjà réalisées à ce sujet, ce mémoire à méthode qualitative et inductive formule quelques hypothèses de réponse. L'échantillonnage n'étant sans doute pas représentatif de la multitude d'expériences et de ressentis, il s'agit dès lors d'ébauches et de pistes de réponses.

Ce travail est structuré en différentes parties. Premièrement, la méthodologie utilisée pour réaliser cette recherche est présentée. Deuxièmement, le cadre théorique autour de ce qu'est une *dick pic*, la fréquence de ce phénomène ainsi que les publics concernés, est exposé. Dans un troisième temps, les données récoltées au cours des différents entretiens sont exposées ainsi que croisées avec la théorie. Enfin, les éléments synthétiques et enseignements de ce travail se trouvent dans la conclusion, laquelle permet d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche et d'approfondissement du sujet.

1. Méthodologie

Au début de l'année scolaire, au détour d'une conversation liée aux cours et aux thèmes abordés lors de ceux-ci, j'expliquais à ma mère les différentes idées que j'avais pour d'éventuels travaux de recherche. J'ai mentionné m'intéresser au phénomène de la *dick pic* comme symbole de domination masculine et expression du pouvoir patriarcal. Ma mère m'a alors nonchalamment raconté comment, dans les années 80, âgée de plus ou moins 25 ans, elle avait été harcelée par l'un de ses voisins : « *Le téléphone sonnait, et on ne disait rien. J'entendais juste une respiration. J'ai donc arrêté de décrocher. Puis un jour, dans ma boîte aux lettres, une photo d'un pénis en érection avec au dos les mots 'si tu veux la voir, réponds au téléphone'* ». Choquée, j'ai alors demandé à ma mère comment elle avait réagi, comment elle s'était sentie et si son harceleur l'avait laissée tranquille par la suite. Directement après les faits, elle est allée, accompagnée de sa sœur, porter plainte. Le téléphone a sonné une dernière fois, elle a décroché et a prévenu que la police avait été mise au courant. L'histoire s'arrête plus ou moins là, du moins pour le harceleur. Alors que pour ma mère, les mois qui ont suivi ont été remplis de questionnements et de peur. Elle m'a dit n'en avoir jamais plus reparlé jusqu'à ce jour, et avoir même totalement effacé ce souvenir de sa mémoire, jusqu'à ce que j'en reparle et que l'histoire lui revienne.

Persuadée que c'était un phénomène récent, propagé par l'utilisation accrue des réseaux sociaux, j'étais choquée d'apprendre qu'en fait, ce type d'agressions existe depuis bien plus longtemps. C'est ce soir-là que j'ai décidé de m'intéresser de plus près à ces hommes qui agressent d'autres personnes à travers cet acte d'exhibitionnisme, et aux implications liées à de telles actions.

Par ailleurs, selon Mandau, les études consacrées à l'exploration des expériences personnelles d'envoi et de réception de *dick pics* non sollicitées font défaut (2020). Or, comme mis en avant par l'auteur, une étude réalisée par Hayes et Dragiewicz en 2018 souligne l'importance d'effectuer des recherches empiriques à ce sujet afin d'« évaluer la nature, la signification et l'impact de la diffusion par les hommes de *dick pics* non sollicitées, les réponses des femmes à ces photos et ce que ce phénomène peut démontrer sur les relations de genres » ([traduction libre], Hayes et Dragiewicz, 2018, p.118 cité par Mandau, 2020). Parallèlement, selon Oswald et al., « la *dick pic* se situe à l'intersection entre le consentement, le genre, la sexualité et la technologie » ([traduction libre], Oswald et al., 2019, p.12), et des recherches plus approfondies sur le sujet permettraient de fournir des informations sur de nombreux sujets

contemporains tels que le harcèlement sexuel en ligne, la culture des rencontres en ligne et les relations de genres.

Ce mémoire s'inscrit dans une méthodologie qualitative avec une visée compréhensive. En effet, la finalité de ce travail est de comprendre davantage les contextes factuels d'envoi et de réception de *dick pics* non consenties, la manière dont l'envoi de celles-ci s'inscrit dans un contexte sociétal, et les éventuels moyens mis en place pour contrer les occurrences d'envoi. La recherche s'est principalement basée sur de la littérature existante qui a permis de développer un guide d'entretien destiné à un panel de personnes âgées de 20 à 35 ans, vivant en Belgique, qui ont été interrogées sur leur expérience de réception de *dick pic(s)*. Ces données sont dès lors, soit issues de la recherche scientifique, soit des données non chiffrées sur la nature des choses issues de différents entretiens semi-structurés réalisés sur le terrain. Cette recherche comprend alors différentes phases. Pour commencer, une collecte de données secondaires afin de recueillir les connaissances théoriques nécessaires pour élaborer un questionnaire d'entretiens. Ensuite, une collecte de données primaires à l'aide d'entretiens semi-structurés. Enfin, à travers cette méthodologie qualitative et inductive, des parallèles ont pu être tirés entre les données empiriques et la littérature existante, afin de mieux appréhender le sujet étudié, à savoir le contexte systémique autour du phénomène de la *dick pic*.

Les entretiens ont été réalisés au cours du mois de mars 2023. La structure semi-directive a été préconisée pour sa fluidité, semblable à une conversation naturelle et sa richesse de données autant verbales que para-verbales (voir questionnaire en annexe). Ce type d'entretien a également permis de clarifier, reformuler et réorienter l'échange en cas de déviation du sujet de recherche. Les entretiens ont été réalisés en majorité en distanciel (avec caméra pour les données paraverbales), certains en présentiel, ce qui a eu un impact sur la qualité des échanges et pourrait avoir un impact sur la qualité des données récoltées. Cependant, tous se sont déroulés dans un climat détendu et de confiance, facilitant la récolte de données. Chaque entretien a duré entre 20 et 45 minutes, ce qui a permis d'explorer un contexte plus large autour de l'envoi des clichés. Une seule personne a demandé à être anonymisée, j'utiliserai librement le prénom des autres participant·es.

Le choix de ce terrain et de la population cible s'est fait sur base des études utilisées pour réaliser le guide d'entretien. En effet, les jeunes semblent être plus exposé·es à ce phénomène que les anciennes générations (Gamez-Gaudix et al., 2015), que ce soit dû à leur utilisation accrue des réseaux sociaux ou à une démocratisation de l'utilisation d'images à

caractère sexuel. L'échantillon a été défini sur la base de volontaires et par échantillonnage en boule de neige.

Aussi, dans un souci de représentation des minorités de genre, d'inclusivité et d'égalité, l'écriture inclusive sera utilisée tout au long de ce mémoire. En effet, selon moi, l'écriture est une arme d'épanouissement et l'inclusion et l'égalité doivent être présentes dans tous les domaines et ne s'arrêtent pas uniquement à la sphère sociale. A travers l'écriture inclusive, l'on efface l'idée que « le masculin l'emporte » à l'écrit comme partout et permet au féminin et à la neutralité de se placer au même rang que le masculin. Le langage étant l'un des vecteurs principaux des principes, valeurs et coutumes sociétales, modifier le langage pour qu'il soit plus inclusif pourrait servir de tremplin à une société plus égalitaire et représentative des minorités de genre.

2. Cadre théorique

Dans le cadre du cours de sciences sociales et genre : lecture critique de textes (EUSLB2600) du premier quadrimestre, nous avons eu l'opportunité d'être évalué·es sur un état de l'art autour de notre sujet de mémoire. Ce cadre théorique se base en grande partie sur le travail que j'ai réalisé pour cet examen, et a par ailleurs été développé, peaufiné et complété pour répondre aux besoins de ce mémoire.

2.1. Définition

Pour commencer, comme précisé dans la recherche de Mandau, l'utilisation des médias comme vecteur de relations romantiques et sexuelles a fait émerger de nouveaux concepts qui attirent l'intérêt académique tout autant que public (2020). Un nouveau vocabulaire a vu le jour et se voit utilisé quotidiennement, comme les mots *sexting* ou *dick pics*. Selon Hasinoff, le mot *sexting* vient de la contraction en anglais de *sex* et *texting* ou « sexto », « envoyer des textos » en français et est défini comme étant « la création et le partage d'images personnelles ou de messages écrits à caractère sexuel via téléphone ou applications de communication » ([traduction libre], Hasinoff, 2015, p.1). Les *dick pics* sont une forme de pratique définie par Hayes et Dragiewicz comme étant un terme familier pour désigner l'envoi par les hommes de photographies de leur propre pénis via e-mail, applications de communication ou messages (2018).

En effet, étant majoritairement un phénomène masculin, le nom *dick pic* est utilisé par les médias (Freeman, 2020), tandis que la littérature académique préconise l'utilisation du mot « *cyberflashing* » (McGlynn & Johnson, 2021). Selon McGlynn et Johnson, le terme *cyberflashing* serait plus approprié étant donné le lien explicite entre la dimension technologique du phénomène (*cyber*) et l'exposition sexuelle (*flashing*) (2021). Par ailleurs, l'étude de Van de Maele et al. suggère que le terme *cyberflashing* n'est pas totalement approprié puisqu'il fait référence à une expérience ponctuelle et de courte durée « juste un flash (éclair) », ce qui ne correspond pas à l'expérience des victimes. J'utiliserai néanmoins les termes *dick pics* car la majorité des photos représentent des organes génitaux masculins.

Bien que cette définition ne fasse pas mention de caractère non sollicité, le terme réfère souvent à l'envoi non consenti de ces photos (Mandau, 2020). En effet, Oswald et al. précisent que « par définition, la '*dick pic*' non sollicitée est une image sexuelle privée qui est distribuée à un public non-consensuel, se situant ainsi bien au paradigme de l'abus sexuel basé sur l'image »

([traduction libre], Oswald et al., 2019, p.3). Pour faire écho à cette définition, Harper et al. définissent la *dick pic* comme un contenu à caractère sexuel envoyé de manière non consensuelle. Ils précisent dès lors qu'il s'agit de l'envoi d'images ou d'enregistrements audios autocréés via des technologies numériques, ayant un caractère sexuel, et envoyé à des destinataires non consentants ou non méfiants (2019). Selon Ringrose et al., la *dick pic*, contrairement au sexting consenti, est considérée comme étant une forme de harcèlement sexuel (2021).

Bien qu'apparaissant comme un phénomène récent, l'envoi de *dick pic* est une pratique répandue et ancienne, que les moyens de communication actuels, et surtout l'avènement des médias sociaux, ont permis de répandre et de rendre plus accessible. En effet, selon Oswald et al. « la révolution technologique offre un grand anonymat, une condition qui augmente la probabilité de s'engager dans des comportements sexualisés, surtout pour les hommes » ([traduction libre], 2019, p. 1).

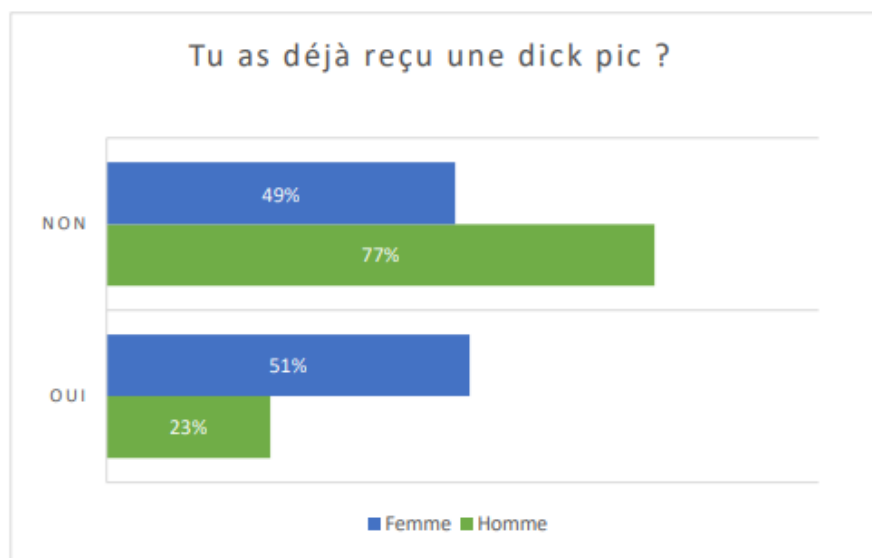
Recevoir ce genre de contenu est un phénomène commun chez les jeunes adultes. Selon Mandau, pourtant, peu de recherches ont été effectuées à ce sujet, que ce soit du côté des envoyeurs que des receveur·ses (2020). Selon Oswald et al., plusieurs études ont été réalisées sur le phénomène de *sexting*, mais pas tellement sur les *dick pics*. Waling et Pym identifient la différence entre le *sexting* et les *dick pics* via le consentement, ces dernières en étant dépourvues, les reliant dès lors à un caractère de harcèlement sexuel (2017). Selon Oswald et al., le *sexting* est un phénomène mixte et relativement positif, alors que l'envoi de *dick pics* est un comportement majoritairement masculin et à réaction ambivalente. Les auteurs précisent cependant que le phénomène ne s'applique pas uniquement aux personnes masculines cisgenres* (les personnes transgenres et non binaires peuvent également en envoyer), mais l'envoi d'appareils génitaux semble tout de même être un phénomène exclusivement répandu chez les personnes à pénis (2019). Les auteurs, sur base d'études déjà réalisées, expliquent en partie cette distinction par le fait que les hommes sont plus réceptifs aux stimuli visuels et projettent leurs envies sur les personnes à qui ils envoient leurs photos dénudées (Oswald et al., 2019). Cependant, cette vision essentialiste ne justifie pas en totalité les motivations d'envoi qui sont multiples et complexes (ces motivations ont été étudiées par Oswald et al. et seront détaillées ci-après).

2.2. Statistiques

Des recherches qualitatives ont déjà démontré l'ampleur du phénomène d'envoi de *dick pics* : 53% des femmes britanniques âgées de 18 à 24 ans et 36% des femmes âgées de 31 à 36 ans ont reçu ce genre d'images selon la société Yougov (Bame, 2017). Il existe également des données quantitatives concernant les motivations des hommes envoyant ces images : 82% d'entre eux espèrent susciter une excitation sexuelle, 17% un choc émotion, 15% de la peur, 11% le dégoût (Oswald et al., 2019).

L'étude de Van de Maele et al. (2023) a également étudié l'impact de la réception de *dick pic* sur les victimes. Pour se faire, iels ont utilisé la Cybervictimisation Emotional Impact Scale (CVEIS), sur base d'une étude de 2022 menée par Durán et Rodríguez-Domínguez. Il ressort de l'étude de Van de Maele et al. que les répondant·es sont le plus souvent en colère, furieux·ses, gêné·es à la réception d'un tel contenu, suivi de près par nerveux·ses, irritables, effrayé·es, impuissant·es. Très peu ont indiqué se sentir seul·es ou coupabl·es. Selon l'étude, l'impact sur les femmes est relativement différent de celui sur les répondants masculins. En effet, les répondants masculins ont davantage répondu ressentir de la solitude ou de la culpabilité. A contrario, les femmes ont davantage indiqué se sentir en colère ou furieuse. Selon l'étude, la réception d'un tel contenu a un « impact particulièrement énervant sur les victimes, et plus particulièrement sur les femmes » (Van de Maele, 2023, p. 15).

Graphique 1 : réponses à la question de savoir si les participant·es ont déjà reçu une/des *dick pics*

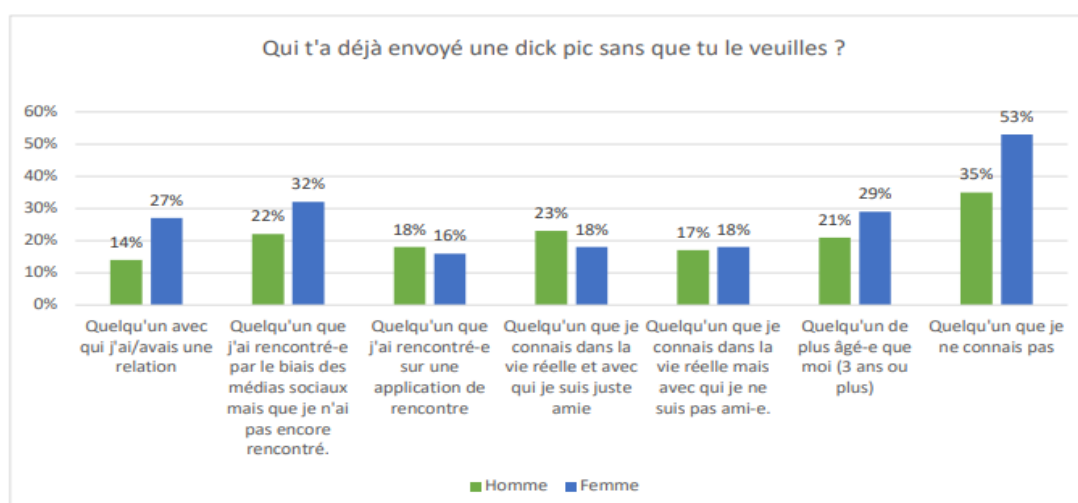


Source : Van de Maele et al. (2023). *Avis des jeunes sur le cyberflashing et la possession d'images dénudées sans consentement*. p. 12.

Parallèlement, l'étude de Van de Maele publiée en janvier 2023 a interrogé l'envoi de contenus à caractère sexuel sans consentement ainsi que la possession de dit contenu sans le consentement de la personne sur l'image chez les jeunes de 15 à 25 ans. L'étude, réalisée sur 1819 jeunes belges, établit que beaucoup de jeunes, de femmes et de personnes *queer* ont déjà reçu ce genre de contenus. En effet, selon leurs résultats, plus de 50% des femmes ont déjà reçu une *dick pic* (majoritairement sans consentement). L'étude indique clairement une disparité de genre, où 51% des femmes en ont déjà reçu contre seulement 23% d'hommes (Van de Maele et al., 2023). Par ailleurs, dans cette étude, les jeunes reçoivent principalement des *dick pics*. La catégorie des 15-20 ans a en effet enregistré un taux plus élevé par rapport aux 21-25 ans. Ces résultats correspondent aux résultats internationaux précisés dans la recherche de Van de Maele et al. (2023). En effet, une étude réalisée en 2021 par McGlynn et Johnson a indiqué que plus ou moins la moitié des femmes avaient déjà reçu une *dick pic* non consentie. De même, cette recherche indique que les jeunes et les femmes (et particulièrement les jeunes femmes) sont exposé·es à ce phénomène de manière disproportionnée.

Van de Maele et al. ont également étudié le caractère consenti, ou non, de la réception des *dick pics*. Grâce à différentes questions, ils ont établi que dans les 37% ayant déjà reçu une *dick pic*, 17% du nombre total de répondants en avait déjà demandé, ce qui résulte en 20% du nombre total de personnes interrogées qui ont reçu une *dick pic* non consentie. Par ailleurs, l'étude met en avant que les femmes sont également plus susceptibles d'avoir reçu des *dick pics* non consenties.

Graphique 2 : réponses concernant l'identité de l'expéditeur



Source : Van de Maele et al. (2023). *Avis des jeunes sur le cyberflashing et la possession d'images dénudées sans consentement*. p.16.

L'étude interrogeait également le profil des personnes ayant envoyé les *dick pics*. Dans le cas des destinataires femmes (en bleu) l'on peut observer que dans plus de la moitié des cas la personne était totalement inconnue (53%), contre 35% pour les destinataires hommes (en vert). Dans plus d'un quart des cas (27%) pour les femmes, la personne était en relation avec l'envoyeur, contre 14% pour les hommes. Dans un tiers des cas (32%) pour les femmes et 22% pour les hommes, la personne avait rencontré l'envoyeur sur les médias sociaux mais ne l'avait pas encore physiquement rencontré. Dans 16% des cas pour les femmes et 18% pour les hommes la personne avait été rencontrée sur une application de rencontres. Pour les femmes, 18% des personnes étaient connues dans la vie réelle, amie ou simple connaissance. A contrario, pour les hommes, une différence existe si la personne était un·e ami·e (23%) ou une simple connaissance (17%).

Dès lors, dans la majorité des cas, destinataires hommes ou femmes, les *dick pics* ont été envoyées par quelqu'un d'inconnu dans le monde « réel » et uniquement connu via les médias sociaux. Par ailleurs, selon l'étude, les femmes reçoivent davantage des photos venant de personnes inconnues, alors que les hommes sont plus souvent susceptibles d'être capables d'identifier l'envoyeur étant donné qu'il est connu physiquement au préalable (membre de la famille, collègue, entraîneur, etc.). De plus, les femmes sont plus susceptibles de recevoir des *dick pics* de la part de leur partenaire ou d'une personne rencontrée sur les réseaux sociaux que les hommes. De surcroît, selon l'étude, 10% du nombre total de répondant·es ont reçu le cliché de la part d'une personne âgée de 3 ans (ou plus) de plus qu'elleux. Cette occurrence est d'autant plus fréquente chez les femmes (15%) que chez les hommes (5%) (Van de Maele et al., 2023).

2.3. Motivations

Une étude réalisée en 2019 par Oswald et al. a permis d'explorer les motivations masculines pour envoyer des *dick pics*. Cette étude a déterminé que la motivation principale d'envoi était l'espoir de recevoir des photos en retour (idée de transaction), avec l'espoir d'une réaction positive d'excitation sexuelle pour les personnes qui reçoivent les dites *dick pics*. L'étude soulève également un point intéressant selon lequel les hommes de l'étude ayant déjà envoyé des *dick pics* démontraient un plus haut niveau de narcissisme et démontraient un sexisme plus hostile et ambivalent que leurs pairs qui n'envoyaient pas de *dick pics*.

L'étude met donc en avant trois types d'hypothèses de motivations : stratégiques, de déviance et positives. En ce qui concerne les motivations stratégiques, l'étude mentionne l'envie de réciprocité : ces hommes enverraient des *dick pics* dans l'espoir d'exciter la personne qui en

reçoit et ainsi d'en recevoir en retour. Au niveau des motivations de déviance, l'étude s'est penchée sur trois types de comportements déviants. Pour commencer, l'étude a évalué l'impact de comportements exhibitionnistes sur l'envoi potentiel de tels clichés. En effet, selon l'étude « l'anonymat relatif offert par la technologie a été démontré comme augmentant la désinhibition sexuelle et les comportements exhibitionnistes, en particulier chez les hommes » ([traduction libre], Oswald et al., 2019, p. 4). Certains hommes seraient dès lors excités sexuellement à l'idée même de créer une réaction de dégoût chez les personnes recevant leurs clichés (Oswald et al., 2019). En lien avec cette théorie, l'étude mentionne – et par ailleurs, dans une certaine mesure, confirme – différents écrits féministes, à savoir les recherches de Powell et Henry (2017), Ringrose et Lawrence (2018), Thompson (2018), et enfin Vitis et Gilmour (2017), mettant en lien le sexisme avec l'envoi de *dick pics*. L'étude avance que « les hommes peuvent trouver cet exercice de pouvoir sur les femmes excitant en soi, ou peuvent même trouver les réactions choquées, blessées ou de colère comme drôles ou satisfaisantes » ([traduction libre], Oswald et al. 2019, p. 4). Le sexisme pourrait dès lors être une motivation pour les hommes à envoyer des *dick pics*, particulièrement non consenties. Parallèlement au sexisme, le narcissisme est également avancé comme hypothèse de motivation pour envoyer des *dick pics*, donnant à l'auteur une haute estime de soi-même et, comme précisé dans l'étude, ayant été prouvé comme lié à des comportements sexuels déviants (Oswald et al., 2019). Dans le troisième type de motivations, à savoir les motivations positives, la *dick pic* serait vue comme un outil de drague, une manière de communiquer à un partenaire son désir sexuel. En effet, comme cité dans l'étude, certains couples s'envoient des photos dénudées pour maintenir une certaine satisfaction sexuelle et une intimité relationnelle ; cette pratique entre alors plutôt dans le *sexting* consenti et non dans l'envoi de *dick pics* non consenties.

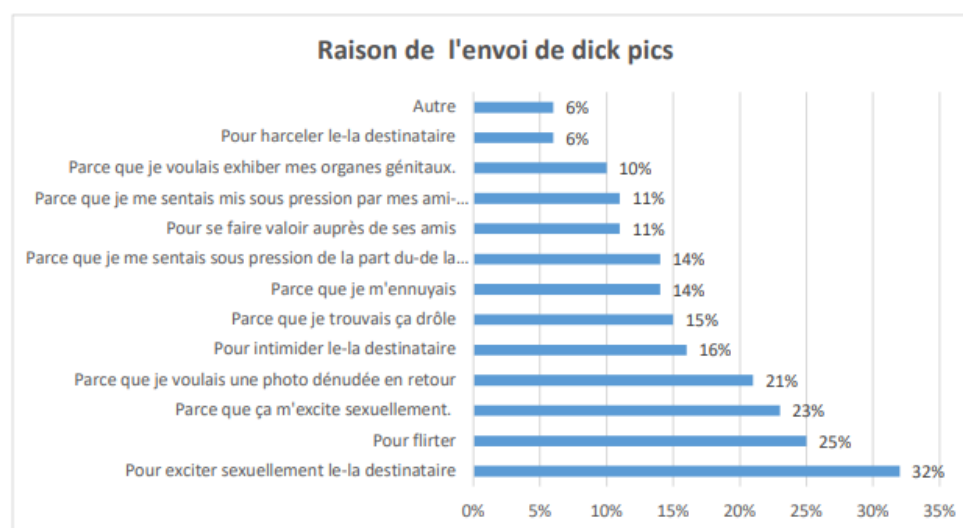
En ce qui concerne les résultats basés sur ces hypothèses, ceux-ci confirment celle de réciprocité, ce qui corrobore de précédentes études (Gibson, 2016 ; Salter, 2016). Parmi les comportements déviants émis en hypothèse dans l'étude, seul l'exhibitionnisme n'a pas donné de résultats de corrélation dans les auteurs de *dick pics*. En effet « la misogynie, le pouvoir et le contrôle étaient des catégories de motivation approuvées par certains expéditeurs » ([traduction libre], Oswald et al., 2019, p. 10). Ces résultats rejoignent la littérature féministe susmentionnée qui avance que les hommes envoient des *dick pics* pour asseoir leur pouvoir et déranger les femmes (Oswald et al. 2019). Ces résultats confirment cette théorie pour un petit pourcentage de leur échantillon, bien que cette déclaration renvoie à l'image d'une sexualité hétérosexuelle « prédatrice et problématique » (Oswald et al. 2019, p.9).

Les résultats montrent également que l'intention éprouvée par les envoyeurs est souvent positive. En effet, le but est essentiellement d'exciter sexuellement la personne qui reçoit la photo, ou même de la faire se sentir désirée. Cependant, comme l'étude le souligne, ces intentions positives marquent un manque cruel de notion de consentement qui se retrouve par ailleurs non respecté par l'envoi de tels clichés et un décalage entre le résultat espéré et obtenu.

En effet, Mandau cite différentes études ayant étudié le *sexting* chez les jeunes, démontrant que les jeunes filles trouvent que recevoir une *dick pic* est une expérience désagréable (Kofoed et Larsen, 2016), qu'elles ne sont pas sûres de l'intention derrière l'envoi de ces *dick pics* ni de la manière d'y répondre (Salter, 2016), ou encore que les *dick pics* peuvent constituer un moyen de créer du lien entre jeunes garçons (Burkett, 2015) (2020). Oswald et al. citent également différentes études (Vitis et Gilmour, 2017 ; Waling & Pym, 2017) avançant que la réception d'une *dick pic* non consentie est rarement une expérience positive pour les femmes qui parlent de harcèlement, d'objectification, et de sentiments tels que la honte, la colère et le dégoût (2019). Selon Van de Maele et al. également, « les personnes qui reçoivent des images non désirées ressentent principalement des sentiments de honte, de colère et de rage » (Van de Maele et al., 2023, p. 4).

L'étude de Oswald et al. explique cela de deux manières : soit les hommes ne sont pas conscients de violer le consentement de la personne qui reçoit leur cliché, car biaisés par leurs propres désirs d'en recevoir ; soit le consentement est consciemment et volontairement non respecté par l'envoyeur. Cette dernière possibilité confirmerait une fois de plus les propos des travaux théoriques féministes avançant que les *dick pics* représentent une forme de harcèlement sexuel et affectent négativement les femmes (Oswald et al., 2019). L'étude précise que la majorité des intervenants n'étant pas motivés par une volonté claire et consciente de sexisme, cela ne permet pas de tirer des généralités sur les intentions des envoyeurs. Cependant, l'étude met en avant l'importance du contexte dans lequel de telles actions prennent place. En effet, « ils contribuent à ces forces (intentionnellement ou non) en participant à l'envoi de *dick pics* non sollicitées, pour des raisons inhérentes à l'individu mais qui sont acceptées, dans une certaine mesure, par le milieu contemporain » ([traduction libre], Oswald et al., 2019, p. 12).

Graphique 3 : raisons de l'envoi de *dick pics*



Source : Van de Maele et al. (2023). *Avis des jeunes sur le cyberflashing et la possession d'images dénudées sans consentement*. p.17.

Parallèlement, l'étude de Van de Maele et Al., réalisée sur les jeunes de 15 à 25 ans a également interrogé les motivations des envoyeurs. Leurs motivations seraient majoritairement d'exciter ou draguer la personne qui reçoit, de recevoir des clichés en retour ou même pour s'exciter eux-mêmes. Presque 15% a également répondu avoir envoyé de tels clichés parce qu'ils trouvaient ça drôle. Selon l'étude, une grande partie (23%) déclare tout de même envoyer de telles images dans le but d'intimider et/ou harceler le·a destinataire. Ces résultats corroborent ceux avancés par les autres études susmentionnées. Par ailleurs, les notions de pouvoir, de contrôle et de misogynie ont également été citées comme motivation à envoyer des *dick pics*.

L'étude de Van de Maele et al. s'interroge sur les raisons pour lesquelles les jeunes en particulier sont autant confronté·es à ce phénomène (2023). Selon différentes études, il est normalisé au sein de la société d'envoyer ce type d'images car on part du principe que les garçons « s'amusent » (Hunehäll Berndtsson & Odenbring, 2021), et que c'est un signe de popularité et de désirabilité auprès des filles (Ringrose et al., 2021). En effet, selon Ricciardelli et Adorjan, la réception de tel contenu est devenue tellement courante qu'elle est devenue risible auprès des filles, ce qui participe à la normalisation du phénomène (2018).

Selon l'étude, ces observations répondent à un double standard sexuel qui reprend des « règles » différentes pour les garçons et les filles. Alors que pour les garçons, l'évaluation et le partage d'images reçues par des filles permettent un certain statut au sein d'un groupe de pairs

masculins (Hunehäll Berndtsson & Odenbring, 2021), les filles sont plus susceptibles d'être humiliées si elles reçoivent des *dick pics* (Ringrose et al., 2021), et ne peuvent pas les utiliser pour se faire valoir. En effet, étant davantage stigmatisées que leurs camarades masculins dans leurs comportements autour de la sexualité, les filles font souvent l'objet de jugement moraux et même de *slut shaming*¹, alors que le *sexting* chez les garçons est source d'admiration et normalisé comme forme de masculinité (Hunehäll Berndtsson & Odenbring, 2021).

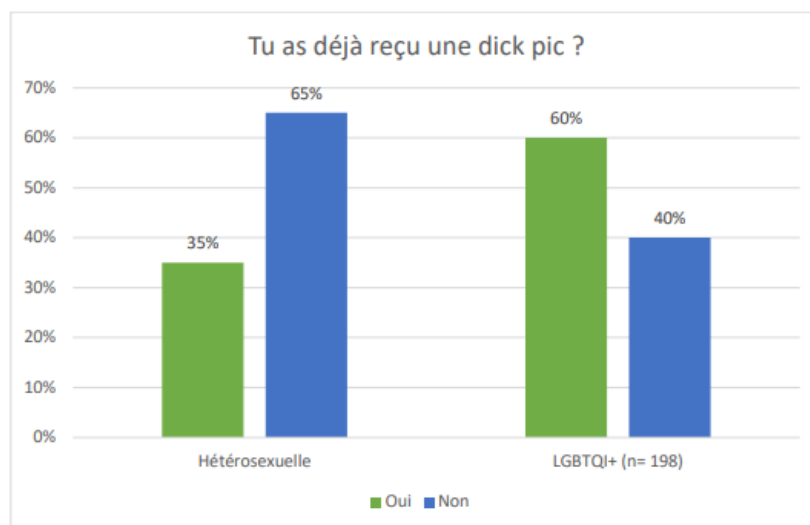
Par ailleurs, le·a receveur·euse de *dick pics* n'a aucun contrôle sur le moment où iel la reçoit et ne peut donner aucun consentement. Ce manque de contrôle sur l'exposition d'images à caractère sexuel ainsi que le manque de droit à la vie privée place le phénomène en harcèlement sexuel. Comme exprimé dans l'étude de Van de Maele et al., d'après les propos de Marcotte et al. (2020) « quelle que soit l'intention de l'expéditeur, l'envoi de *dick pics* non sollicitées est sans aucun doute un exercice de pouvoir » (Van de Maele, 2023, p.11).

2.4. Inégalités de genre et sexualité

Une étude a été réalisée par Mandau en 2020 afin d'explorer les expériences personnelles de l'envoi et de la réception de *dick pics* non consenties via smartphones chez les jeunes, ainsi que l'analyse genrée de ce phénomène, et ce centré sur des dynamiques relationnelles hétérosexuelles. Cette étude met en avant différents points pertinents, dont certains rejoignent les observations avancées par Oswald et al. Cependant, les deux études mentionnées ont comme importante limite de se concentrer uniquement sur les relations hétérosexuelles, et il serait pertinent d'élargir le champ de recherche à d'autres orientations sexuelles. En effet, selon Paasonen et al. (2019), cités dans l'article de Mandau (2020), l'envoi de *dick pics* est vu différemment dans les relations hétérosexuelles comparé aux relations entre hommes. Une étude de Tziallas (2015) démontre également que ces photos ont souvent une signification plus positive sur le site de rencontres pour hommes gay Grindr. En voulant inscrire ce phénomène social dans un rapport de pouvoir, il est intéressant de noter cette dualité entre la perception des hommes receveurs et celle des femmes.

¹ Néologisme composé des mots anglais *slut* (salope) et *shame* (honte) : désigne le fait de critiquer, stigmatiser, culpabiliser ou encore déconsidérer toute femme dont l'attitude, le comportement ou l'aspect physique sont jugés provocants, trop sexuels ou immoraux. Les attaques peuvent être physiques ou morales et elles entretiennent l'idée que le sexe est dégradant pour les femmes. (source : Conseil du statut de la femme. (2020). Slutshaming – Conseil du statut de la femme. Conseil Du Statut De La Femme. <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/bibliotheque-des-violences-faites-aux-femmes/slutshaming/>)

Graphique 4 : répartition des réponses au fait de recevoir des *dick pics* en fonction de l'orientation sexuelle (hétérosexuelle ou LGBTQIA+)



Source : Van de Maele et al. (2023). *Avis des jeunes sur le cyberflashing et la possession d'images dénudées sans consentement*. p.14.

Dans l'étude de Van de Maele et al. (2023) a aussi été comparé le pourcentage de personnes ayant déjà reçu des *dick pics* en fonction de leur orientation sexuelle, en opposant ici simplement les personnes hétérosexuelles aux personnes LGBTQIA+. On peut donc constater que le pourcentage de personnes *queer* ayant déjà reçu une *dick pic* est plus élevé (60%) que le pourcentage de personnes hétérosexuelles (35%). Ces résultats corroborent également l'étude internationale de McGlynn et Johnson (2021) qui indique que les répondant *queer* sont plus susceptibles d'être confronté·es à la réception de *dick pics*, et résonnent avec des études antérieures qui indiquent que les hommes non hétérosexuels étaient presque autant susceptibles de recevoir des *dick pics* non consenties que les femmes (Marcotte et al., 2020).

Afin d'étudier plus amplement ce phénomène, Mandau suggère de comparer l'envoi de *dick pics* avec d'autres performances de masculinité qui se produisent dans des contextes hétérosexuels d'initiation de relations sexuelles (2020). Par ailleurs, selon une étude de Ricciardelli et Adorjan (2018), citée dans l'article de Mandau (2020), envoyer des *dick pics* est un phénomène répandu et banalisé chez les adolescents et est une pratique estimée peu risquée, étant donné le double standard qui autorise et récompense l'expression « active » de l'hétérosexualité mâle et le désir présent dans cette pratique. De même, Mandau cite une recherche de Grazian (2007) qui définit l'expérience comme étant un vecteur de liens sociaux

entre hommes et donc une expérience ritualiste et valorisante, sans même prendre en compte la réception d'un potentiel partenaire sexuel.

L'étude de Mandau met notamment en exergue une certaine inégalité de genres quant à l'appréhension de ce type de comportements. En effet, l'étude démontre une analyse plutôt humoristique de ce genre de comportements chez les individus masculins, contribuant dès lors à saper les aspects transgressifs et le harcèlement liés à la réception de ces photos. De même, cette vision humoristique de l'envoi de photos à caractère sexuel est observée comme étant uniquement présente chez les hommes, mentionnant notamment qu'aucune fille n'aurait le loisir de s'exposer et de pouvoir effacer cette expérience via l'humour uniquement. En effet, une étude de Salter (2016), citée dans l'article de Mandau (2020), démontre que la nudité masculine publique dans les sextos non consensuels pouvait être "ignorée" plus facilement que la nudité féminine publique.

L'étude de Mandau permet également de démontrer que les hommes définissent l'hétérosexualité féminine comme étant limitée par des normes sociales inégales inhérentes à un double standard sexuel, qui les empêcherait d'assumer qu'elles apprécient recevoir des *dick pics*, et expliquerait pourquoi les garçons continuent d'en envoyer malgré le manque d'engouement démontré.

Afin d'étudier en quoi le phénomène de la *dick pic* consiste en une violation de l'espace privé, Mandau se base sur la phénoménologie sexuelle de Davis (1983). En effet, selon Davis, la réception inopinée d'une *dick pic* produite dans un contexte sexuel s'introduit de manière soudaine dans un domaine social non-sexualisé (Mandau, 2020). Mandau met également en avant que cette transgression est d'autant plus facilitée par l'utilisation du smartphone qui « transcende les limites de l'espace, du temps et du contexte qui s'appliquent à la communication en face à face » ([traduction libre], 2020, p. 9). L'étude de Mandau rappelle également l'absence de respect du consentement qui prend place dans de telles interactions, qui participe également dans le fait de rendre l'expérience désagréable pour la personne qui reçoit ladite photo. Selon son analyse de données, Mandau illustre également que l'envoi de *dick pic* peut être interprété comme une manière de complimenter la personne qui la reçoit. L'auteur fait également un parallèle avec le harcèlement de rue et les claques sur les fesses, « souvent basés sur l'idée que le receveur de ce genre de comportement va être flatté par ceux-ci » (Mandau, 2020, p.11). Cette idée place dès lors les femmes comme objets d'attention sexuelle masculine

et défend le point de vue selon lequel elles devraient se sentir flattées puisque cela atteste de leur propre pouvoir de séduction (Mandau, 2020).

Pour conclure, selon Hayes et Dragiewicz, recevoir une *dick pic* constitue une forme de harcèlement sexuel, étant donné que cela expose la victime à des images sexuelles (souvent d'un pénis en érection) non consenties (2018). Dès lors, si l'on considère, comme le suggèrent les études féministes, que l'envoi de *dick pics* est un acte de harcèlement et de violence sexuelle, celui-ci s'inscrit dans un continuum de violence masculine à l'égard des femmes. Le « continuum de violence » est un concept qui a été créé par Liz Kelly en 1987 (Kelly, 2019). Récemment, le concept de « culture du viol » a été davantage utilisé, comme dans le livre « une culture du viol à la française » (2020) de Valérie Rey-Robert. La culture du viol crée un environnement, un contexte culturel qui permet, minimise et normalise les violences sexuelles, que ce soit au sein des textes de loi, du vocabulaire quotidien, des réseaux sociaux, du cercle familial et/ou professionnel. Elle est présente dans toutes les sociétés et dans chaque aspect de celles-ci, et elle participe insidieusement et subtilement mais systématiquement à la négation, l'excuse, la banalisation ou même pire, l'encouragement des violences sexuelles, avant ou après celles-ci, par différents procédés (Rey-Robert, 2020). Selon le collectif Vie Féminine, ces violences trouvent leur origine dans un même système historique et culturel : « un système de domination des hommes sur les femmes, que nous nommons la domination patriarcale. Cette multiplicité de violences contre les femmes (appelée aussi “continuum des violences”) est à la fois l'expression et l'outil de cette domination » (Vie Féminine, 2010 : 2). Amnesty parle également d'un « iceberg de violences » dans lequel la partie immergée serait celle plus insidieuse et « discrète », et la partie visible serait des violences plus explicites telles que des viols ou des féminicides par exemple (Nous Toutes, 2020). Suivant ces principes, cela signifie que les actions qui semblent les plus simples, banalisées, inoffensives (par exemple les blagues et attitudes sexistes, les stéréotypes etc.) servent à créer un environnement tremplin et à permettre des actions plus « extrêmes », telles que des violences physiques et sexuelles à l'égard des femmes, et dès lors à perpétuer le système de domination patriarcale.

2.5. Caractère punissable

L'étude de Van de Maele et al. (2023) s'interroge sur les raisons pour lesquelles l'envoi d'images à caractère sexuel sans consentement n'est pas pris autant au sérieux que le harcèlement sexuel et l'exhibitionnisme dans le monde « réel », alors que le harcèlement sexuel est sanctionné (Ringrose et al., 2021). Comme exprimé dans l'étude, il peut s'agir d'un « fossé

d'empathie numérique » (Van de Maele et al., 2023), où les abus physiques sont considérés différemment par rapport aux abus numériques. Par ailleurs, toutes les victimes ne semblent pas considérer la nuisance des images non désirées de la même manière. Selon Ringrose et al., la réception à plusieurs reprises semble déjà avoir un rôle important, où les victimes qui reçoivent plusieurs *dick pics* perçoivent le phénomène comme plus important, alors que certain·es s'y « habituent » (2021).

Pour le Conseil de l'Europe, l'envoi d'images à caractère sexuel sans consentement est considéré comme une forme de violence sur le genre et comme de la cyberintimidation selon la première recommandation de la Convention d'Istanbul (Van de Maele et al., 2023).

Selon l'étude de Van de Maele et al., le cadre légal actuel autour de l'envoi de *dick pics* non consenties fait l'objet d'un débat (2023). En effet, le code pénal belge évalue le contexte concret de la victime et présente trois propositions de dispositions applicables dans ces cas-là. Dans un premier temps, si la victime est mineure, l'article 417/25 du code pénal « prévoit le délit de corruption de la jeunesse dans la mesure où il consiste à approcher un·e mineur·e dans le but d'inciter, de favoriser ou de faciliter la débauche de mineur·e·s. » (Van de Maele, 2023, p.18). Dans un second temps, si la victime est majeure, le code pénal prévoit deux types d'infractions. Soit, selon l'article 442bis, l'infraction de harcèlement ; soit, selon l'article 145 § 3bis de la loi relative aux communications électroniques, l'infraction de cyberharcèlement. Cependant, l'application de ces lois présente quelques conditions.

Dans le cas du harcèlement, le code pénal précise qu'il doit y avoir « atteinte grave à la tranquillité d'esprit de la victime, ce qui peut être facilement démontré si des images d'organes génitaux sont envoyées sans la demande ou le consentement du·de la destinataire » (Van de Maele, 2023, p. 18). L'article actuel ne s'applique que s'il s'agit d'un acte répété par la même personne et ne s'applique donc pas à chaque cas, et n'apporte aucune solution s'il s'agit d'une seule occurrence. Or, la « tranquillité d'esprit » de la personne qui reçoit peut également être perturbée à la suite d'une seule réception, ou même d'une réception unique mais par différentes personnes. Par ailleurs, un article posté en février 2023 sur le site de Sarah Schlitz, secrétaire d'état à l'égalité des chances à l'époque, commanditaire de l'étude de Van de Maele et al. (2023), indique que :

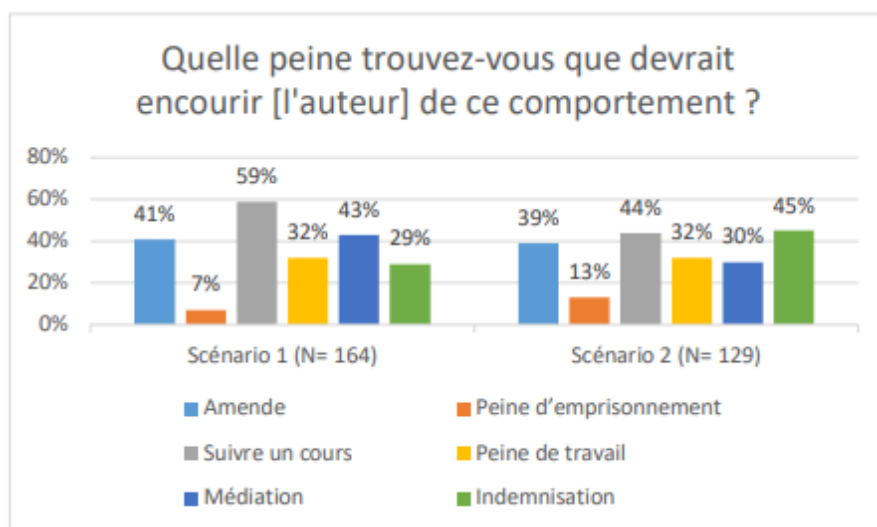
Désormais, le harcèlement “hors ligne” et le cyberharcèlement auront la même interprétation juridique et le harcèlement en ligne rejoindra l'infraction du harcèlement “hors ligne” dans le Code pénal, ces deux phénomènes s'alimentant souvent l'un l'autre.

Cette infraction consistera à, délibérément, perturber la tranquillité d'une personne, même s'il s'agit d'une seule fois ou que cela résulte d'un seul acte, alors que l'auteur du harcèlement savait ou aurait dû savoir qu'il affecterait gravement par ce comportement la tranquillité de la personne visée. [...] L'envoi de *dick pics* non désiré entrera donc dans cette définition et deviendra une infraction. (Gasparau, 2023, para. 5)

Le harcèlement électronique « se produit lorsqu'un moyen de télécommunication est utilisé de manière abusive pour causer des dommages ou des préjudices à un correspondant » (Van de Maele, 2023, p. 18). Là encore cette loi marque quelques lacunes puisque, comme énoncé précédemment, les motivations d'un tel acte ne sont pas forcément pour causer préjudices ou dommages mais avec des intentions de flirt, d'humour, d'espoir de recevoir des images à caractère sexuel en retour ou pour la gratification sexuelle. Dès lors, si la victime est majeure, « dans la mesure où l'expéditeur-rice envoie une seule image et indique qu'il avait des raisons d'envoyer des images autres que de nuire ou de porter préjudice, l'acte n'est pas pénalement punissable » (Van de Maele, 2023, p. 18). Par ailleurs, M. Van Quickenborne, le ministre de la Justice, a annoncé que « la disposition relative au 'harcèlement' serait réécrite de manière qu'une perturbation grave et ponctuelle de la tranquillité soit également punissable, ce qui rendrait tout le phénomène d'envoi non consenti de contenus à caractère sexuel également punissable » (Van de Maele, 2023, p.22).

Par ailleurs, l'étude de Van de Maele et al. (2023) compare également la décision belge d'une approche pénale aux dispositions prises dans d'autres pays. En effet, cette déclaration renvoie dès lors à l'article 240 du Code pénal néerlandais qui punit l'envoi d'un objet ou d'une image « offensant pour l'honneur, sans demande préalable du-de la destinataire » (Van de Maele, 2023, p. 22). Parallèlement, l'état de Californie en Amérique prévoit la possibilité, en plus d'une approche pénale, d'une action civile. En effet, en plus d'une poursuite pénale, la victime peut se voir dédommagée de 1 500 à 30 000 dollars « lorsqu'une personne âgée de 18 ans ou plus envoie sciemment par voie électronique une image dont elle sait ou devrait raisonnablement savoir qu'elle représente du matériel obscène non sollicité » (Van de Maele, 2023, p. 22).

Graphique 5 : : Réponses sur le souhait du caractère punissable dans les scénarios 1 (Envoi non consensuel dans le cadre duquel l'auteur et la victime se connaissaient au préalable) et 2 (Envoi non consensuel dans le cadre duquel l'auteur et la victime se connaissent pas du tout)



Source : Van de Maele et al. (2023). *Avis des jeunes sur le cyberflashing et la possession d'images dénudées sans consentement*. p.21.

L'étude de Van de Maele et al. (2023), a également interrogé les jeunes sur les peines que devraient potentiellement encourir les auteurs de tels comportements. Ces jeunes estiment que l'envoi (et la possession) de contenu à caractère sexuel est préjudiciable, et une majorité pense également que ces actes devraient être punis. Par ailleurs, selon le groupe interrogé, les sanctions devraient différer en fonction du contexte, par exemple si la personne qui a envoyé la *dick pic* était connue ou non de la personne qui l'a reçue. Parallèlement, ils pensent que ce type d'actions devrait être abordé lors d'un cours obligatoire sur les violences sexuelles (notamment en ligne) ou via de la médiation dans le cas où la personne est connue de la victime, ou préconisent de l'indemnisation dans le cas où ils ne se connaissaient pas. Seule une petite partie de leurs répondants estiment que l'envoi (et la possession) d'images à caractère sexuel devrait être passible d'emprisonnement. De plus, plusieurs études avancent que le consentement est plus souvent oublié lorsqu'il s'agit d'échanges numériques, alors qu'il semble primordial chez les jeunes avant les échanges sexuels dans le monde réel (Van de Maele et al., 2023). Selon Ringrose (2020), « le fait que le consentement sexuel va bien au-delà de ce qui se passe dans la chambre à coucher est une leçon que beaucoup n'ont pas encore apprise » (Van de Maele, 2023, p.21).

Dès lors, l'étude de Van de Maele et al. recommande certaines actions telles que l'élaboration de règles de conduite liées à la violence sexuelle en ligne, ainsi que la création de différentes campagnes à ce sujet. L'étude recommande également le renforcement de l'éducation aux médias chez le public jeune, en insistant sur le consentement : Kernsmith et al. parlent d'une culture du consentement mise en place au sein des cours d'éducation sexuelle et d'éducation aux médias (2018). L'étude conseille également l'élaboration d'un cours pour les auteurs de ces dites violences afin d'établir et de respecter des limites appropriées. Au niveau juridique, l'étude préconise un cadre juridique complet pour traiter l'envoi ainsi que la possession d'un tel contenu. Enfin, l'étude encourage la poursuite des recherches sur les violences sexuelles, notamment en ligne, afin de mieux comprendre leur omniprésence, leur impact et leurs raisons sous-jacentes.

3. Analyse de données

3.1. Profils des receveur·ses

La recherche empirique se base sur 15 entretiens réalisés au cours du mois de mars 2023. Les personnes interviewées ont entre 20 et 34 ans et viennent chacune de différents environnements. La moitié est étudiante et l'autre travaille (fonctionnaire, auto-entrepreneuse, assistante sociale, etc.), certain·es sont activistes et familier·ères du féminisme, d'autres beaucoup moins. Ayant la volonté d'humaniser les personnes interrogées au maximum, je vais les présenter tour à tour brièvement, par ordre d'entretien. Par ailleurs, certains propos ont été particulièrement percutants et pertinents, je les citerai en faisant référence à la personne les ayant dits. Une seule personne a souhaité être anonymisée, j'utiliserai l'initiale M. pour la désigner.

La première personne interrogée s'appelle Céline, elle a 34 ans et est fonctionnaire. La deuxième s'appelle Wivine, elle a 28 ans et fait un post doctorat à New-York. En troisième, j'ai interrogé Samantha, 30 ans et *community manager*. J'ai ensuite interrogé M. La cinquième personne est Coline, elle a 23 ans et étudie pour devenir assistante sociale. La sixième personne s'appelle Florine-Marie, a 27 ans et travaille en tant qu'assistante sociale au CPAS. J'ai ensuite interrogé Léa, 23 ans, étudiante dans le master de spécialisation en études de genre également. La huitième personne s'appelle Cheyenne, 27 ans, diplômée ingénieure civile/architecte, en ce moment en voyage à vélo autour du monde. En neuvième j'ai interrogé Blue, étudiante de 20 ans. J'ai ensuite interrogé Justine, 30 ans, ouvrière dans une usine. J'ai ensuite eu l'opportunité d'échanger avec Stéphanie, 32 ans, qui a fait des études en communication, est maintenant étudiante en master de spécialisation en étude de genre, et est parallèlement chargée de mission en accompagnement social en logement, ainsi que travailleuse du sexe (TDS). J'ai ensuite échangé avec Antoine, 23 ans, diplômé logopède et étudiant pour le moment dans le master de spécialisation en études de genre. L'entretien d'après était avec Maeva, 23 ans, ouvrière. J'ai ensuite interrogé Flora, 27 ans, en invalidité pour le moment. Ensuite, Nathan, 25 ans, étudiant en master en arts du spectacle vivant.

Au commencement de la recherche, le but était d'interroger à parts égales des personnes s'identifiant comme femmes (et dès lors qui ont été sociabilisées comme tel) et d'autres s'identifiant comme hommes, mais le résultat est relativement inégal. En effet, j'ai finalement interrogé seulement 2 hommes* et 14 femmes. Ma recherche de population cible s'étant déroulée sur base volontaire, ce déséquilibre est déjà une information en soi. En effet, ce qui

corrobore les propos avancés par les études susmentionnées, les femmes et jeunes filles sont d'autant plus exposées à ce phénomène que les hommes (Van de Maele et al., 2023 ; McGlynn et Johnson, 2021). Par ailleurs, les seuls hommes interrogés font partie de la communauté LGBTQIA+, ce qui, comme exposé dans les statistiques précédemment (Van de Maele et al., 2023 ; McGlynn et Johnson, 2021 ; Marcotte et al., 2020), confirme l'inégalité entre les orientations sexuelles. En effet, aucun homme cisgenre hétérosexuel n'a répondu à l'appel à témoignage.

A l'exception des deux hommes que j'ai interrogés, qui recevaient majoritairement les *dick pics* sur l'application de rencontre Grindr, les femmes interrogées les ont majoritairement reçues via des réseaux sociaux comme Snapchat ou Instagram. Certaines personnes avaient été rencontrées au préalable sur des applications de rencontres (souvent Tinder) et avaient ensuite changé de réseau social pour discuter, ou alors simplement « par surprise » dans les messages privés d'Instagram.

Au niveau de la fréquence de réception, quatre personnes interviewées n'ont reçu qu'une seule *dick pic*, contre douze qui en ont reçu plusieurs, parfois des dizaines/centaines (cfr. Grindr ou TDS). Les hommes que j'ai interviewés faisant partie de la communauté gay, m'ont tous deux expliqué que le phénomène de la *dick pic* était présent en masse et qu'il était plus que courant d'en recevoir, d'autant plus sur les applications de rencontres (telle que Grindr), où « une *dick pic* équivaut à un bonjour » comme l'a expliqué Antoine. Selon Nathan, effectivement, dans la communauté gay, « dès que t'es sur les sites de rencontres, c'est tous les jours ». Cette information rejoint les statistiques exposées précédemment qui avançaient que les hommes gays étaient presque autant à risque de recevoir une *dick pic* qu'une femme au niveau des statistiques (Van de Maele et al., 2023 ; McGlynn et Johnson, 2021 ; Marcotte et al., 2020).

Pour les personnes interrogées, les expériences varient. En effet, toutes n'avaient pas reçu de *dick pic* récemment. Parfois, l'expérience remonte à plusieurs années. Pour certaines, âgées de plus ou moins 30 ans, c'était il y a quelques mois, pour d'autres, c'était à la préadolescence. Le plus jeune âge qui m'a été mentionné est 12 ans, et ce plus d'une fois. Comme mentionné dans la partie « statistiques », les études montrent que les plus ciblés par ce phénomène sont les 15-25 ans (Van de Maele et al., 2023 ; McGlynn et Johnson, 2021). Ayant lancé un appel à témoignages publique, avoir reçu des réponses uniquement de personnes entre 20 et 34 ans confirme une nouvelle fois les statistiques avancées précédemment.

Plusieurs m'ont partagé leur réflexion que l'expérience était plus fréquente à un plus jeune âge, et ont également fait un parallèle avec le harcèlement de rue, qui a diminué avec l'âge d'après leur vécu. En effet, Stéphanie m'a signalé avoir été davantage harcelée dans la rue de 10 à 16 ans que ce qu'elle n'a été à l'âge adulte. De même, Léa souligne qu'à l'heure actuelle elle ne reçoit plus jamais de *dick pic*, et fait également un parallèle avec le harcèlement de rue qu'elle subissait davantage de 12 à 18 ans, que maintenant de 20 à 25 ans, et cette observation est partagée par ses ami·es. Antoine établit également ce parallèle « il me semble que récemment j'ai moins reçu de *dick pics*... mais c'est peut-être parce que je ne suis plus mineur et donc moins intéressant ». Selon Léa cela s'explique d'abord par un changement de ses fréquentations, où elle ne côtoie pratiquement plus d'hommes cisgenres à l'heure actuelle. Mais également par la position de pouvoir dont sont conscients les envoyeurs puisqu'ils sont pratiquement sûrs que les plus jeunes personnes ne réagiront pas et donc qu'ils encourent moins de risques de poursuites.

3.2. Profils des envoyeurs

Dans le cadre de cette recherche, il a été décidé d'un commun accord avec ma promotrice, madame Sepulchre, qu'il serait potentiellement dangereux d'interroger des personnes ayant déjà envoyé du contenu à caractère sexuel sans consentement. Je me concentre donc dans cette analyse sur les récits des personnes interrogées ayant reçu ces clichés. En effet, certaines similitudes dans les profils des envoyeurs ont été observées à travers les différents entretiens.

Durant chaque interview, j'ai posé la question du genre de l'envoyeur, et plus largement si les personnes pensaient que c'était uniquement un phénomène masculin. Est-ce que les femmes envoient également du contenu à caractère sexuel sans consentement ? D'après les interviewé·es, sûrement, mais en moindre mesure. Personne ne m'a mentionné en avoir déjà reçu de la part de femmes. Par ailleurs, la travailleuse du sexe que j'ai pu interroger m'a signifié ne jamais avoir reçu de tels clichés venant de clientes ou potentielles partenaires féminines, alors qu'elle en côtoie tout de même régulièrement. De plus, selon les filles interrogées, les hommes qui envoyaient ce genre de clichés étaient majoritairement des hommes cisgenres, supposément hétérosexuels (pas bisexuels). Selon Wivine, ça peut être expliqué par le fait que pendant longtemps, l'homme a eu ce rôle « proactif » dans la drague et que « c'est une manière un peu tordue de perpétuer la tradition ». Léa partage cette opinion en disant que souvent les profils se rejoignent à cause des constructions sociales où les hommes cisgenres et hétérosexuels sont placés en position dominante et dans les schémas relationnels hétérosexuels

l'homme « doit faire le premier pas ». Cette hypothèse rejoint celles avancées par Mandau (2020), Ricciardelli et Adorjan (2018) et Grazian (2007), selon lesquels les schémas hétérosexuels encouragent une pratique « active » de l'hétérosexualité mâle. A l'inverse, selon M., il est probable que certaines femmes envoient de tels clichés mais pas avec les mêmes motivations. Elle m'a mentionné la volonté de séduire des personnages publics, donc pour un motif de notoriété ou encore un motif plutôt financier.

L'âge des envoyeurs variait d'une situation à l'autre. Dans le cas des femmes d'une vingtaine d'années sur des sites de rencontres, les profils étaient souvent similaires, étant donné que les personnes avec qui l'on est amenés à interagir dépendent de critères de recherche et d'une « sélection » en amont des personnes que l'on autorise à nous contacter. Il s'agissait dès lors souvent de jeunes hommes de 20 à 30 ans, la plupart du temps hétérosexuels, étudiants ou jeunes travailleurs. Dans le cas de répondantes qui avaient reçu une/des *dick pic(s)* en étant relativement jeunes (12-15 ans), elles venaient d'hommes beaucoup plus âgés qu'elles (+/- 40 ans). Dans le cas des hommes interrogés qui utilisent Grindr, les profils étaient un peu plus variables, étant donné que Grindr permet l'envoi de messages aux personnes avec qui on n'a pas « matché² » au préalable, donc souvent en dehors des critères de présélection. Dans ce cas-là, le profil peut très bien aller de 18 à 60 ans. Souvent, pour Nathan, il s'agit d'hommes beaucoup plus âgés que lui.

Concernant la connaissance préalable de l'envoyeur par la victime, les données que j'ai récoltées rejoignent en grande partie celles avancées par l'étude de Van de Maele et al. (2023). Les envoyeurs rentrent dans trois catégories distinctes, que j'emprunte ici à Léa, car elles s'appliquent remarquablement bien aux différents témoignages reçus.

La première catégorie comprend les personnes connues (par exemple un petit ami), la deuxième reprend les connaissances ou personnes très peu côtoyées et la troisième comprend les personnes inconnues, par exemple des personnes qui auraient été ajoutées sur un réseau et entamé la conversation directement en envoyant une *dick pic*. Les trois catégories sont présentes à travers les différentes expériences que j'ai recueillies et elles engendrent différents types de réactions. Il était relativement rare que j'aie reçu des témoignages de la première catégorie, alors que cette catégorie représente plus ou moins 20% chez Van de Maele et al. (2023). En effet, selon les personnes que j'ai interviewées, dans le cadre d'une relation, soit les échanges

² Anglicisme signifiant « correspondre ». Est utilisé dans le cadre des applications de rencontres lorsque deux profils se correspondent et indiquent leur intérêt à entrer en communication.

sont consentis (*sexting*), soit la personne communique avec saon partenaire le non-désir d'entamer une conversation sexuelle et l'échange s'arrête, sans être vécu comme un traumatisme. Lorsque l'envoyeur était connu de la victime, il rentrait souvent dans la seconde catégorie : c'était soit un collègue, soit une connaissance éloignée, soit un membre de la famille éloignée, ce qui correspond à 18% des cas chez Van de Maele et al. (2023). Enfin, dans la plupart des cas, l'envoyeur était inconnu du.de la receveur·euse, et rentrait donc dans la troisième catégorie, comme plus de 50% des cas observés par Van de Maele, et al. (2023). Souvent les échanges ont eu lieu via des applications de rencontres par des personnes totalement inconnues et souvent la *dick pic* était envoyée pour initier un échange. Beaucoup m'ont parlé de « l'époque à laquelle on ajoutait un peu tout le monde sur les réseaux », qui correspond aux débuts des différents réseaux sociaux, Facebook, Snapchat, etc. Dans de rares cas, l'échange avait duré un peu plus longtemps et était empreint de drague réciproque et consentie dans le but d'un développement relationnel potentiel. La *dick pic* était arrivée brutalement dans la conversation, totalement hors contexte sexuel, souvent même avant une rencontre physique.

3.3. Réactions

Tout d'abord, la distinction a clairement été faite entre les clichés reçus de manière consentie dans le cadre d'échanges à caractère sexuel (*sexting*) et les *dick pics* reçues sans consentement préalable. Toustes m'ont dit qu'évidemment la première occurrence était reçue différemment, que ce soit au niveau de la réaction directe, ou au niveau du ressenti personnel. Ces échanges sont dès lors perçus de manière moins brutale et en tout cas moins traumatisante. Les réactions exposées ci-après sont alors centrées sur les cas d'expositions non consenties.

Dès lors, j'ai pu observer deux réactions directes majoritaires à la réception de ces clichés :

Soit, les victimes utilisent une stratégie d'évitement, que ce soit en ne fréquentant plus des situations qui pourraient les amener à recroiser l'agresseur ; soit, lorsque l'envoyeur n'est connu que virtuellement, les personnes suppriment, « bloquent » ou « signalent » directement l'envoyeur, sans explication, sans débat, et passent à autre chose. Cette signalisation n'est pas toujours prise en compte par les réseaux sociaux. Même après plusieurs signalements, si le site Internet ou l'application ne voit pas de problème avec le profil signalé, le profil reste actif.

Soit, plus rarement, certaines personnes entament une conversation pour essayer de comprendre le but de l'envoyeur, et lui expliquer pourquoi envoyer de tels clichés est problématique.

Souvent, cette explication se fait dans un but éducatif et préventif, comme l'explique M. : « si personne ne leur explique, ils ne sauront jamais et risquent de recommencer ». Selon elle cependant, nous sommes face à des principes basiques qui devraient être acquis par toutes et qui visiblement ne le sont pas (consentement etc.), et il est important de transmettre ces valeurs pour les générations futures. Une autre motivation qui m'a été mentionnée pour « éduquer » les envoyeurs a été le fait de justement, ne pas banaliser cette action par la non-réaction : « si moi en tout cas je ne fais pas de retour par rapport à la gravité de cet acte à la personne qui l'a fait, moi aussi je banaliserais la situation » (Florine-Marie).

Souvent, cette volonté d'expliquer s'observe quelques fois, avant que la personne décide de ne plus prendre ce temps et cette responsabilité et supprime directement l'envoyeur. Soit, parce que l'envoyeur ne semble pas réceptif à ses propos, soit parce qu'ils ont pris le temps quelques fois d'expliquer et qu'au bout d'un certain nombre d'occurrences, ils n'ont plus la motivation d'expliquer une énième fois. Selon M., c'est un combat solitaire et trop grand « t'as l'impression que t'es une goutte d'eau dans l'océan et que peu importe ce que tu fais, tu changeras rien, surtout que tu sais jamais si eux vont expliquer à leurs potes et transmettre le message », donc il est facile de se décourager et de juste bloquer la personne, car selon les personnes interrogées, cette démarche est quand même chronophage et semble souvent inutile.

Certaines m'ont aussi mentionné cette idée selon laquelle culturellement, c'était leur « rôle », leur « responsabilité » en tant que femmes de devoir expliquer pourquoi ce type de comportements est problématique, puisque les hommes ne « se rendent pas compte ». Selon Maeva, elle « maternelle » l'envoyeur en lui expliquant pourquoi son comportement est problématique : « si je le fais pas qui le fera ? et si tout le monde se dit ça, la personne continuera et c'est débile ». L'une de mes observations est que l'engagement à « éduquer » la personne dépend de la personne qui a reçu la *dick pic*. En effet, si elle est déjà militante à la base et est engagée de manière générale dans la lutte féministe, celle-ci sera plus encline à confronter l'envoyeur, que ce soit parce qu'elle se rend davantage compte de l'aspect courant et systémique de telles occurrences, ou parce qu'elle estime avoir les armes pour confronter la personne et débattre avec elle. Ceci s'observe aussi lorsque j'ai interrogé des personnes qui avaient reçu la/les *dick pics* plusieurs années auparavant et qui déplorent de pas avoir davantage réagi à l'époque. A l'inverse, selon Nathan, ce n'est pas son rôle d'insinuer du militantisme dans un endroit pas dédié à cela, mais plutôt au plaisir, de plus « j'ai pas envie de passer ma vie à expliquer la vie aux autres ».

Parallèlement, dans le cas d'une explication et d'une sorte d'éducation au problème, différentes réactions sont observables chez les envoyeurs, que Stéphanie, par exemple, qualifie de « quitte ou double » : soit les envoyeurs se montrent respectueux, soit pas du tout. En effet, frustrée, une grande partie s'offusque et ne comprend pas le mal commis « c'était pour rire », ce qui prouve encore une fois une grande banalisation du phénomène. S'observe également dans ce cas-là une agressivité de la part de l'envoyeur et un retour de culpabilité, des insultes à l'encontre des receveur·euses, « tu ne sais pas ce que tu rates », « rabat-joie », etc. Selon Antoine, la différence de réaction peut aussi se faire en fonction de l'âge de la personne qui envoie. Selon son expérience, les jeunes auraient plus tendance à se montrer agressif s'ils n'obtiennent pas une réciprocité. A contrario, une minorité se remet en question et montre de l'intérêt à comprendre le problème, montre de la culpabilité et présente ses excuses. En revanche, même dans le cas d'excuses et de remise en question, la personne ayant reçu le cliché indique quand même une confiance rompue et une volonté d'arrêter les échanges : « il est allé trop loin ». De plus, elle exprime l'impression d'avoir été bafouée, « salie » et une peur que le consentement ne soit pas respecté dans d'autres situations.

Une distinction a également été faite à plusieurs reprises concernant la connaissance préalable de l'envoyeur. L'expérience semble d'autant plus brutale lorsque la personne est connue et/ou fait partie de l'entourage de la personne qui reçoit. En effet, recevoir une *dick pic* non consentie d'une personne inconnue semble moins visé personnellement et permet dès lors plus facilement aux victimes de « passer à autre chose ». Dans le cas d'une personne connue, les victimes sont parfois amenées à les recroiser ou côtoyer des amis communs, ce qui peut parfois poser problème. De surcroît, lorsque la victime connaît l'envoyeur et qu'une discussion était déjà en cours, certaines m'ont mentionné se sentir « prise en otage » et sentir une sorte d'obligation à répondre à cette personne qu'elles connaissent et avec qui elles échangent (parfois quotidiennement). Lorsque l'envoyeur est connu des victimes, celle-ci se rendent souvent compte par après, au cours de nos échanges ou avec les années de recul, que les situations auxquelles iels ont fait face étaient problématiques mais qu'iels n'étaient pas forcément armé·es à l'époque pour réagir. Au cours de plusieurs entretiens en effet, j'ai échangé avec des jeunes militantes qui déploraient ne pas avoir « mieux » réagi, et m'expliquaient qu'à l'heure actuelle elles réagiraient de manière beaucoup plus virulente, et ce plus rapidement, sans attendre récidive.

Outre le choc initial ressenti à la réception du cliché, si l'envoyeur est connu de la victime, une autre dimension entre en compte. En effet, plusieurs m'ont indiqué se sentir trahies ou déçues

par une personne qu'elles pensaient connaître, « pas capable de faire ça ». Ajouté à cela, certaines victimes m'ont indiqué la peur de ne pas être pris·es au sérieux et d'être rejeté·es par l'entourage si l'agresseur était connu à la fois par la victime et par les proches (membres d'un même groupe d'amis par exemple). Dans ce cas-là, la victime a préféré garder cette expérience pour elle afin de ne pas risquer d'être culpabilisée et/ou isolée.

Lorsque j'ai interrogé les personnes sur leurs sensations à la réception, beaucoup m'ont parlé de sensations négatives ressenties lorsqu'elles recevaient lesdits clichés. Ces données coïncident dès lors avec les propos avancés précédemment sur la manière dont l'expérience est perçue par les femmes, à savoir désagréable, négative, emplie de honte, de colère et de dégoût (Kofoed et Larsen, 2016 ; Vitis et Gilmour, 2017 ; Waling et Pim , 2017 ; Mandau, 2020 ; Van de Maele et al., 2023). Dans un premier temps, certaines se sont senties déstabilisées, choquées surtout lorsque c'était la première fois qu'elles en recevaient. Certaines se sont senties « sales ». Selon Céline, il s'agit d'un « viol de l'intimité », Wivine m'explique s'être « sentie agressée à distance » et emprise d'un « malaise interne ». Beaucoup ressentent même de la culpabilité et le besoin de se remettre en question : « le sentiment que tu as fait quelque chose qui a suscité une réaction d'excitation » (Céline). D'autres m'ont parlé d'un déni de l'acte de violence en lui-même mais plutôt d'un stress de culpabilisation extérieure « on va me prendre pour quoi ? » (Léa). Cette crainte de stigmatisation renvoie au double standard sexuel chez les filles et les garçons discuté précédemment, qui avance que, alors que les garçons sont admirés et valorisés par leurs échanges à caractère sexuel (sexting), les filles sont plus susceptibles d'être humiliées dans leurs comportements autour de la sexualité (Salter, 2016 ; Mandau, 2020 ; Hunehall Berndtsson & Odenbring, 2021; Ringrose et al., 2021). Le sentiment d'impuissance est revenu également plusieurs fois à travers les entretiens, certain·es ne voient simplement pas ce qu'ils pourraient faire pour se défendre, « le mal est déjà fait ».

Léa m'a raconté une expérience relativement choquante. A l'âge approximatif de 19 ans, elle a été ajoutée dans un groupe d'une vingtaine hommes qui envoyaient tour à tour des photos de leur pénis afin qu'elle « fasse un choix » parmi ceux-ci pour une aventure à plusieurs avec son partenaire de l'époque. Lorsqu'elle a quitté le groupe, ils ont chacun pris le soin de l'ajouter personnellement afin de continuer à lui envoyer des photos. Ajoutée à ce groupe par une personne avec laquelle elle était en relation, elle a été choquée à différents niveaux. D'un côté, d'être confrontée contre son gré à des images à caractère sexuel, en plus autour de quelque chose qui semblait avoir été organisé où « tout le monde savait pourquoi il était là », sauf elle. De l'autre, elle s'est sentie trahie par la personne qui l'avait ajoutée au groupe, personne en qui

elle avait confiance, avec laquelle elle n'avait jamais discuté de l'envie d'une telle expérience, ni donné son accord pour être ajoutée à un tel groupe. Cette interaction comprend dès lors une objectivation aussi bien de Léa elle-même, mais aussi de tous les hommes qui ont envoyé les photos, totalement dépersonnalisés puisque les photos étaient cadrées uniquement sur leur entrejambe. Au-delà du fait d'avoir été confrontée à des images à caractère sexuel sans son consentement et à répétition, Léa éprouvait également de la peur face à cette vingtaine d'hommes qui possédaient dès lors un moyen de la contacter, ses nom et prénom, alors qu'elle ne les connaissait pas du tout.

Lors des interviews, les différents tons utilisés pour en parler étaient intéressants à comparer. En effet, certaines personnes m'en parlaient de manière très détachée. Cette expérience ponctuelle n'avait, comme elles me l'ont exprimé, pas tellement d'importance et elles étaient vite passées à autre chose. D'autres, en revanche, semblaient beaucoup plus en colère, parfois parce que c'était arrivé, et parfois à l'idée que ça pourrait se reproduire.

J'ai aussi cherché à savoir si les personnes avaient adapté leurs interactions à la suite de la réception de la/des *dick pic(s)*, que ce soit en vrai ou virtuellement. Certaines n'ont pas du tout changé leur façon de communiquer, soit parce qu'elles étaient suffisamment au clair avec leur absence de responsabilité dans ce type d'agression, soit parce qu'elles ont décidé de ne pas faire de généralités et de voir cette occurrence comme exceptionnelle. D'autres sont en revanche devenues plus vigilantes et en alerte face aux signes avant-coureurs de tels comportements et ont modifié leur manière d'interagir sur les réseaux. Certaines ont choisi de ne plus échanger leurs réseaux sociaux avec les personnes rencontrées sur les sites de rencontres. D'autres ont décidé de parler moins rapidement de l'aspect sexuel à travers l'échange ou de manière plus détournée, d'être un peu moins entreprenantes, de draguer un peu moins sous couvert de l'humour et en tout cas de mettre des règles plus tôt et plus clairement sur le non-consentement face à ce genre de comportements.

Pour protéger leurs utilisateurs, certains réseaux sociaux proposent différentes sécurités, que ce soit au niveau de l'accessibilité aux informations sur un profil ou au niveau des personnes autorisées à contacter le profil. M. m'a expliqué que certaines filles inscrivent directement sur leur profil de sites de rencontres qu'elles ne sont pas intéressées par de tels clichés. De même, Antoine m'a signifié que l'application de rencontre Grindr proposait d'indiquer dans son profil personnel si l'on est d'accord ou pas de recevoir des photos, d'autant plus en premier message.

Certaines sont même allées jusqu'à rayer totalement les hommes des sites de rencontres et d'ouvrir simplement les possibilités aux rencontres avec d'autres femmes*. Pour certaines en effet, la solution a été de « simplement ne plus côtoyer d'hommes cis ». Cette décision n'a pas totalement été motivée par ce type de comportements mais force est de constater une diminution, ou même une absence totale de ce genre de comportements depuis qu'elles ont décidé de changer leur entourage et de côtoyer des personnes issues de minorités de genre.

A travers les entretiens, j'ai demandé aux personnes si elles en avaient parlé autour d'elles, que ce soit à des proches ou à une certaine forme d'autorité. Certain·es en ont d'abord parlé autour d'elles, à des proches, des ami·es pour voir si iels étaient les seul·es à qui ça arrivait. C'est à travers de telles interactions que l'ampleur du phénomène a été conscientisée étant donné qu'à chaque partage, la personne recevait des témoignages similaires. A la fois rassurant et triste, cette constatation a permis à certain·es de se sentir moins seul·es mais également de demander comment réagir. Ces échanges ont également permis de prévenir certaines agressions où dans certains cas de sites de rencontres, les personnes ayant reçu ont fait des captures d'écran des profils qui envoient afin de prévenir les copain·es* que ce profil est à risque. M. m'a même parlé de la création d'une « liste noire » créée avec ses ami·es des profils à éviter. Dans le cas des proches, certaines en ont parlé à des ami·es sur le ton de l'humour afin de dédramatiser. « On rigole mais on rigole jaune parce qu'on se dit que les gens sont fous quand même de faire ça » (Céline). Certaines ont créé des groupes entre copines où elles se partageaient leurs expériences, une autre même m'a envoyé un post Facebook qu'elle avait rédigé montrant les échanges pour afficher publiquement la personne envoyeuse et sensibiliser les gens. Pour Nathan et Antoine, c'est même devenu un « jeu » avec leurs amis utilisateurs de Grindr également, et une manière de prendre du recul sur cette situation récurrente. Antoine m'explique « ma façon de me protéger de ça, c'était d'en faire beaucoup d'humour ». Cette initiative rejoint celle présentée par Ricciardelli et Adorjan qui avance que la réception de *dick pic* est devenue tellement courante qu'elle en est devenue risible, ce qui participe à sa banalisation (2018).

Dans d'autres cas, un peu plus rares, la personne a choisi de garder le silence, et j'étais parfois la première personne à qui iels osaient en parler. Ceci s'explique par une sorte de tabou autour de la sexualité au sein de la famille, une culpabilité et de peur de jugement, un questionnement autour de la responsabilité et un malaise interne. Par ailleurs, certaines personnes ont choisi peut-être inconsciemment de ne pas en parler pour ne pas rendre l'agression réelle et rester dans une sorte de déni, souvent pour se protéger soi-même et aller de l'avant.

Dans chacun des échanges, j'ai demandé aux personnes interviewées si elles avaient porté plainte, ou même uniquement pensé à le faire. Personne ne m'a répondu avoir porté plainte. Dans un premier temps, pour beaucoup, l'idée ne leur a même pas traversé l'esprit, et ce pour deux raisons.

La première raison est une grande banalisation du phénomène. Dans certains cas, les personnes interrogées me disent que ce n'est pas si courant que ça, donc que « c'est pas si grave », à l'inverse d'autres me disent que c'est tellement courant que c'est devenu normalisé. Ces propos rejoignent ceux exposés par Ringrose et al., selon lesquels la réception à répétition n'est pas reçue de la même manière par toutes les victimes, où dans certains cas les personnes estiment le phénomène comme plus important, alors que d'autres s'y « habituent » (2021). Dans certaines occurrences m'a été notifiée une ignorance de la gravité de cet acte et un refus de le prendre au sérieux : « ok bon ben un de plus, c'est pas grave » (Léa). A la fois, les victimes se rendaient compte de leur choc et de leur malaise mais la situation était tellement normalisée qu'elle ne semblait pas « assez grave » pour engendrer une réaction. Parallèlement, Nathan m'a exprimé s'être senti davantage « saoulé » ou trouver ça « lourd » que se sentir agressé et vulnérable et n'a donc pas trouvé nécessaire de porter plainte. Ce déni de la gravité des faits peut aussi témoigner d'un besoin pour les victimes de dédramatiser ce qu'il s'est passé afin de ne pas rester traumatisé·es. Par ailleurs, les victimes m'ont indiqué plusieurs fois ne pas savoir en quoi consistaient ces agressions (à savoir du harcèlement sexuel), parce qu'elles n'en avaient jamais entendu parler et donc ne pensaient pas que c'était un phénomène répandu. En effet, nous avons discuté d'un pré et post #metoo/#balancetonporc où de telles agressions sont nommées, conscientisées et dénoncées, et que les différents témoignages de ces dernières années ont permis et permettent à de plus en plus de victimes de prendre la parole. Plusieurs personnes interrogées m'ont expliqué qu'il y a quelques années (souvent au moment des faits), de telles actions n'étaient pas nommées, elles étaient gardées secrètes (parfois par peur de culpabilisation extérieure) alors que maintenant les personnes se sentiraient plus libres d'en parler ouvertement et avec moins de crainte qu'on les pointe du doigt comme responsables.

La seconde raison est l'ignorance que porter plainte était même une option, ce qui témoigne de nouveau de la banalisation des faits : « je pense que les peines qu'il y a par rapport aux *dick pics* ne sont pas du tout connues, une personne qui n'est pas au courant et ne prend pas un minimum d'informations ne sera jamais au courant que c'est interdit et que c'est puni par la loi. Donc je pense qu'il y a aussi une non-conscientisation d'un point de vue légal de ces personnes-

là [les envoyeurs], elles se sentent légitimes de le faire mais elles savent pas que c'est punissable » (Blue).

Dans un second temps, beaucoup m'ont également signalé avoir une relation hostile à la police, un manque de confiance, une ou plusieurs expérience(s) négative(s) passée(s), un manque de motivation à « perdre son temps », « à quoi bon », « *de toute façon ils vont me rire au nez et rien faire* » ou selon Wivine lui répondre « *oui mais en même temps tu l'as dragué hein* ». Elle m'explique également « *j'imagine pas quelqu'un à la police prendre sérieusement une plainte pour dick pic* ». Dès lors, selon elle, la police culpabiliserait la victime et estimerait que « *c'est pas grave, on t'a pas agressée, tu réponds plus, tu regardes pas la photo et c'est bon* », parce qu'il n'y a pas eu d'agression physique. Alors que selon elle, c'est effectivement grave et on n'a pas le droit de « forcer une intimité ». Maeva m'explique : « j'ai déjà dû aller porter plainte pour quelque chose qui s'était passé il y a plusieurs années et je me rends bien compte que la police n'est absolument pas compétente à ce niveau-là ».

Selon les différents témoignages, il y a un manque de prise au sérieux de ce type de plaintes à la police. Selon Blue, « on va me dire 'ben écoutez mademoiselle tant pis pour vous hein' ». En effet, plusieurs m'ont indiqué une infantilisation lors des précédentes expériences et rencontres avec la police, ainsi qu'un *gaslighting*³ évident. Il existe également le concept de la double peine⁴, où la police culpabilise davantage encore la victime, souvent dans le cas d'agressions sexuelles, que ce soit à travers des questions ou remarques déplacées comme « vu comme vous êtes habillée », « vous êtes sûre que vous avez dit non », « vous l'avez sûrement cherché » etc. Témoignage de Maeva : « moi j'avais été porté plainte pour un viol et c'était 'oui mais c'est sûrement ta faute, t'es sûre d'avoir dit non, t'étais habillée comment', toutes des choses ainsi. Et donc du coup si déjà il n'y a aucune confiance entre la victime et la police, au niveau des photos ils vont simplement dire 'écoute supprime le et voilà j'ai pas mon temps à perdre là-dedans' ». M. avait également elle-même reçu une *dick pic* de la part d'un policier sur un site

³ Technique de manipulation psychologique qui a pour effet de saper progressivement la confiance de la victime dans sa propre capacité à distinguer le vrai du faux, le bien du mal ou la réalité de l'apparence (source : Duignan, B. (2023). *Gaslighting | Definition, Origins, & Facts*. Encyclopedia Britannica. <https://www.britannica.com/topic/gaslighting>)

⁴ Violences institutionnelles additionnées aux violences personnelles des victimes, souvent lors de la prise en charge qui devient « source de victimisation secondaire, par les effets d'étiquetage et de stigmatisation ou par le non-respect de droits fondamentaux » (source : Alter Echos. (n.d.). Discrimination de genre et violences institutionnelles : la double peine. <https://www.alterechos.be/longform/discrimination-de-genre-et-violences-institutionnelles-la-double-peine/>) ; désigne souvent le mauvais accueil que reçoivent les victimes de violences sexuelles lors de leur dépôt de plainte (source : Duong, J. (2021). #DoublePeine : "En Belgique, 70% des plaintes relatives aux violences sexuelles sont classées sans suite." RTBF. <https://www.rtf.be/article/doublepeine-en-belgique-70-des-plaintes-relatives-aux-violences-sexuelles-sont-classees-sans-suite-10856689>).

de rencontre, « t'es censé, en tant que policier, faire régner l'ordre, la loi et cetera et défendre les gens qui subissent ça et toi le premier en tant que policier t'envoies ça... ». Selon elle, ça a joué dans le fait qu'elle ne se soit pas tournée vers la police : « si à l'intérieur de la police il y a ça, qu'est-ce qu'ils vont aller écouter quoi ». Pour les personnes interviewées, il est donc évident que le sexisme ainsi que des rapports de pouvoir sont omniprésents au sein de la justice. Par ailleurs, au-delà de la crainte d'une réaction culpabilisatrice et infantilisante de la part de la police, m'a été mentionné plusieurs fois le fait que les plaintes pour d'autres agressions sexuelles physiques comme les viols aboutissent rarement, ce qui donne peu d'espoir qu'en allant porter plainte pour une *dick pic* ça fasse quelque chose : « puis quand on voit que la majorité des plaintes pour viol ne sont pas prises au sérieux, je me dis que pour une *dick pic*, ça risque pas » (M.). De plus, l'une des personnes avait reçu une *dick pic* d'un collègue et, était allée trouver la direction, sans succès. En voyant que sa direction ne faisait rien, elle a estimé qu'en parler à la police était d'autant plus inutile. En outre, quand bien même la plainte serait prise davantage au sérieux, les peines encourues semblent insuffisantes : « et puis même de toute façon le gars il aura quoi ? une amende ? je veux dire passe-moi l'argent, à ce moment-là oui » (Blue). On voit dès lors à travers ce témoignage l'envie d'une compensation pour la victime. Cette demande a par ailleurs été également observée dans l'étude de Van De Maele et al. où 45% des répondant·es proposent une indemnisation de la part des auteurs de *dick pic* (2023). Cette compensation n'est pas adressée au sein du Code pénal belge, mais bien aux Etats-Unis, où la victime peut être dédommagée en cas de poursuite pénale, comme précisé antérieurement.

Le fait que les applications et réseaux empêchent pratiquement totalement l'identification participe également au fait que très peu de personnes aillent porter plainte. En effet, cachés derrière un pseudonyme et sans photo qui dévoilerait leur identité, les envoyeurs sont protégés de toute poursuite. De plus, la dimension unique semble être un frein lors de la décision d'aller porter plainte. En effet, plusieurs fois a été mentionnée l'« attente » de récidive pour aller voir les autorités : « c'était juste une fois, c'est bon, ça passe. Mais s'il y a une deuxième fois là j'y vais direct » (Maeva). Cette notion de récidive rejoint en effet l'article de loi sur le harcèlement précisé précédemment. En effet, cet article 442bis ne considère cet acte comme du harcèlement que s'il est répété, et ce par la même personne (voir le nouveau code pénal pour les modifications proposées par Sarah Schlitz, à savoir de considérer juridiquement le cyberharcèlement comme du harcèlement « hors ligne »). Dans le cas des agressions isolées via des réseaux sociaux ou des sites de rencontre, cette récidive n'arrive pratiquement jamais.

En revanche, lors d'échanges avec une personne connue au préalable, la probabilité que ça se reproduise augmente, et dès lors la possibilité d'aller porter plainte également. De plus, lorsque la victime était beaucoup plus jeune que l'envoyeur, l'enjeu semble différent. En effet, les personnes interrogées pensent davantage qu'elles auraient dû porter plainte, ou qu'elles l'auraient fait dans un cas de récidive. La notion beaucoup plus sombre autour de la pédophilie (et même de l'inceste dans certains cas) semble davantage accabler et motiver les victimes à rentrer en justice.

Par ailleurs, l'impact « social » semble être une menace plus efficace que la justice en elle-même. Dans certains cas, m'a été mentionné, lorsque l'auteur des clichés était connu de la victime, la menace d'« afficher » l'envoyeur, que ce soit auprès de sa famille, de ses amis ou publiquement. Blue, par exemple, est allée trouver le groupe d'amis de la personne qui avait envoyé la *dick pic* avec une capture d'écran de la photo reçue et l'a confronté publiquement en lui expliquant pourquoi ses agissements étaient inacceptables : « Afficher socialement, ça c'est rigolo et ça va le faire chier parce que socialement t'as beaucoup plus de pouvoir ».

4. Réflexion

4.1. Motivations d'envoi

Les différentes motivations d'envoi ont été discutées lors des entretiens. Selon Wivine, comprendre les intentions et le processus de pensées en amont, ainsi que les enjeux de ces agissements, permettrait d'établir s'il s'agit d'une personne mal informée sur le consentement ou d'un individu dangereux. N'ayant interviewé que des personnes ayant reçu une/des *dick pic(s)*, les réponses émanent de spéculations et de réflexions personnelles élaborées au cours de la discussion. A l'inverse, les études susmentionnées de Oswald et al. (2019) et de Van de Maele et al. (2023), ont interrogé des personnes envoyant des *dick pics* pour essayer de définir leurs motivations à envoyer de tels clichés. Des parallèles seront tirés entre ma collecte de données et celles avancées par les différentes études précédemment présentées.

En règle générale, lorsque j'interrogeais les motivations d'envoi, les personnes interviewées n'avaient pas trop de réponse. Ce constat rejoint celui avancé par Salter (2016), susmentionné également : les jeunes filles ne sont pas toujours sûres des intentions derrière l'envoi de *dick pics*. Beaucoup m'ont indiqué être vraiment décontenancé·es quant aux raisons qui pourraient motiver les envois. En effet, ce qui pousse les envoyeurs à continuer est assez vague, étant donné qu'« ils devraient quand même se rendre compte que ça marche pas ». Certain·es se sont dit que peut-être si les envoyeurs continuent c'est qu'ils pensent que ça peut fonctionner, mais M. s'interroge, « mais franchement je ne sais pas sur quelles filles, il faudrait qu'on les retrouve pour prendre leurs témoignages [rires] ». M. a d'ailleurs comparé cette situation à la pratique du *cat call*⁵ : « ils croient que ça va fonctionner mais en fait pas du tout ». Ce parallèle avait également été établi dans l'étude de Mandau (2020). Léa se dit aussi que considérant le jeune âge de certains envoyeurs, ils ne se sont pas encore rendu compte que ça ne fonctionnait pas.

Pour analyser les hypothèses discutées lors des interviews, je vais me baser sur les 3 types de motivations élaborées par Oswald et al. (2019), à savoir des motivations stratégiques, de déviance, et positive. Pour rappel, cette étude avait établi que 82% des envoyeurs espèrent susciter une excitation sexuelle, 17% un choc émotion, 15% de la peur, 11% le dégoût.

⁵ un appel ou un commentaire sexuellement suggestif adressé à quelqu'un en public (source : Definition of catcall. (2023). In Merriam-Webster Dictionary. <https://www.merriam-webster.com/dictionary/catcall>)

4.1.1. Motivations stratégiques

Selon Oswald et al., les motivations stratégiques seraient dès lors d'envoyer une/des *dick pic(s)* à une multitude de destinataires dans l'espoir de recevoir des clichés à caractère sexuel en retour (2019). Les personnes interviewées ont effectivement avancé que les envoyeurs pensent peut-être que « sur un malentendu ça peut marcher », et qu'ils envoyaient ces clichés à de nombreuses autres personnes dans l'espoir d'en avoir au moins une réceptive (qui enverrait potentiellement en retour de tels clichés ou qui accepterait d'entamer des échanges sexuels, que ce soit via messages ou en réalité). De la même manière, Antoine m'a exprimé cette idée sur Grindr et m'a parlé de dépersonnalisation de l'envoyeur et du receveur. En effet, il a comparé ce phénomène à une consommation des corps où l'envoyeur s'objectifie et objectifie les personnes à qui il envoie ses clichés dans l'espoir d'avoir une réponse, peu importe de qui elle vient : « si toi tu ne veux pas, le prochain voudra ». Par ailleurs, aucune des personnes interrogées n'a indiqué avoir déjà répondu positivement ou même rencontré une personne qui avait été réceptive à une telle approche.

4.1.2. Motivations de déviance

Selon Oswald et al., les motivations peuvent également trouver leur origine dans des comportements déviants, à savoir l'exhibitionnisme, le sexisme et le narcissisme (2019). Dans l'étude de Van de Maele et al, 23% de leur échantillon sont motivés par le harcèlement ou l'intimidation du destinataire, ainsi que 15% par le caractère humoristique de l'envoi de tels clichés.

Selon Stéphanie, qui a été confrontée maintes fois au problème et a pris le temps de discuter avec plusieurs d'entre eux après avoir reçu des *dick pics*, certains envoyeurs sont conscients et recherchent même l'effet de surprise. Ces propos rejoignent ceux avancés par Oswald et al, selon qui certains hommes peuvent trouver excitant en soi d'être dans cet position de pouvoir, ou même s'amuser des réactions de choc ou de colère de leurs destinataires (2019). D'après les réponses qu'elle a pu recevoir, certains affirment « si je préviens, c'est moins drôle, ça perd de son charme ». Ces hommes semblent dès lors totalement au jour sur ce qu'impliquent leurs actions et sur l'impact que celles-ci ont sur les victimes, ils semblent même jouir de ce « pouvoir » de réaction qu'ils ont. Cet envoi semble dès lors avoir des motivations sexistes (conscientes ou inconscientes). Léa explique également que selon elle, certains envoyeurs sont conscients du malaise et du choc que peuvent causer ces photos et éprouvent de l'excitation dans cet acte de voyeurisme. De même, elle se dit que c'est un choix délibéré que de faire fit

du consentement, que les envoyeurs savent bien que la victime n'est pas d'accord : « à un moment donné ils savent que ça se fait pas mais ils s'en foutent, comme quand tu dis non et qu'ils s'en foutent, comme quand t'es bourrée et qu'ils s'en foutent, enfin ils considèrent juste d'autres humains à leur disposition et je pense que pour la *dick pic* c'est un peu pareil » (Léa).

Une seule personne m'a parlé de l'envoi de *dick pic* comme « menace » de futures potentielles agressions. En effet, ayant grandi dans un milieu insécurisant et où les violences sexuelles étaient courantes, pour elle recevoir une *dick pic* était une déclaration claire de l'envie de plus, avec ou sans consentement. Dans ce cas-là, la *dick pic* est utilisée clairement à des fins d'intimidation, avec un rapport clair et connu de pouvoir et de supériorité.

Une autre motivation mentionnée a été l'égo « surdimensionné » ou du moins la confiance en soi et en son corps, le fait de se plaire à soi-même et de penser qu'on plaît aux autres, ce qui relève davantage du narcissisme avancé par Oswald et al. (2019). Selon les interviewé·es, l'homme qui envoie se dit probablement qu'une personne serait « bien contente » de recevoir des photos de son corps et cherche dès lors à flatter le·a destinataire. Soit, selon Cheyenne « peut-être que les gars sont persuadés qu'on trouve ça beau, qu'on trouve ça excitant [...] ils ont encore beaucoup à apprendre ». Oswald et al. expliquent que les hommes seraient plus réceptifs aux stimuli visuels et qu'ils projetteraient alors leurs désirs sur les destinataires de leurs photos (2019). Soit, selon Léa, ils font preuve d'une sorte de « je m'en foutisme » du fait que ça plaise ou pas, qui place l'autre dans une position d'« humain à sa disposition ». A l'inverse, un manque de confiance en soi a aussi été cité comme motivation, selon Nathan, « forcer à voir c'est ne pas se sentir confiant qu'on va te demander de le montrer ». De même, pour lui « pour certains, c'est un peu la dernière tentative pour séduire malheureusement, donc c'est un peu une tentative désespérée ». Dès lors cette entreprise permettrait d'assouvir un 'besoin' chez eux, « peut-être que dans la vie de tous les jours il ne répond pas à certains canons stylistiques et donc il ne le montre pas autant qu'il en a envie » (Nathan). Stéphanie rejoint cette idée notamment « je pense qu'il y en a beaucoup qui ne sont pas 'les mâles alpha' dans la vraie vie et que c'est comme ça peut-être qu'ils retrouvent du pouvoir [...] tu sens qu'au fond ils sont peut-être pas bien avec eux-mêmes et qu'ils font genre tout va bien ». Par ailleurs, Antoine m'a exprimé que les envoyeurs avaient un âge variable et que souvent les intentions variaient en fonction du profil. Les plus jeunes 20-30 ans semblent avoir beaucoup de confiance en eux et une certaine assurance de plaire, ils sont plus en quête d'une aventure physique rapidement, alors que les hommes un peu plus âgés, souvent entre 40

et 60 ans, semblaient un peu désespérés. En effet, il m'a exprimé une potentielle recherche de valorisation de la part de ces personnes, visiblement empruntées d'un mal-être.

4.1.3. Motivations positives

Chez Oswald et al., les *dick pics* envoyées avec des intentions dites positives, s'apparenteraient à priori à du *sexting*, en tout cas dans l'esprit de l'envoyeur. Celui-ci enverrait ces clichés afin de flirter, draguer, communiquer son désir sexuel à un·e potentiel·le partenaire (2019). Ces motivations correspondent à la majorité des répondants chez Van de Maele et al. (2023). Selon Mandau également, ces clichés peuvent servir à complimenter la personne qui les reçoit, attestant de sa propre désirabilité (2020). Maladroitement, cela traduit simplement une volonté d'établir un échange sexuel (*sexting*) mais de manière forcée, insistée. « Je pensais que ça allait t'exciter » est une réponse que Maeva a reçue lorsqu'elle a confronté un envoyeur. Selon Nathan, l'envoi sert en quelque sorte de « hameçon » pour draguer : « si la personne a juste envie de cul, elle voit la photo, elle se dit 'ok ça me plaît' et voilà [...]. Personnellement, je ne vois pas ce que je pourrais attendre de plus, si j'envoyais une photo de mon sexe à quelqu'un, enfin qu'est-ce que j'attends, moi, à part du sexe ? Enfin à priori tu veux pas aller boire un café avec cette personne, alors que t'as juste vu son sexe ».

Dans certains cas, l'interaction aurait pu bien se passer si elle avait été amenée plus subtilement et se transformer en *sexting* mais le caractère soudain, inattendu et forcé de l'envoi rend l'échange impossible. Surtout que souvent, l'envoyeur décide lui-même, seul, de changer de sujet de conversation et d'entamer un échange sexuel alors que les deux personnes étaient déjà en train de converser au préalable de bien autre chose : « On va parler de ça **maintenant** ». Le caractère soudain et inattendu est en effet revenu plusieurs fois à travers les échanges : « parfois il y a des signes avant-coureurs que le mec est en train de se chauffer tout seul et tu peux mettre ton halte-là et communiquer que toi tu n'es pas réceptif.ve mais parfois ça vient vraiment de nulle part quoi » (M.).

Banalisation et consentement

Comme expliqué dans la partie théorique sur les motivations des envoyeurs, les « intentions positives » marquent un décalage entre le résultat espéré et obtenu, ainsi qu'un grossier manque de notion de consentement.

L'une des motivations qui est revenue relativement souvent est que les personnes envoyeuses de ces clichés banalisaient et n'étaient pas au courant que ce qu'ils faisaient était mal. En effet,

des parallèles ont été faits avec les agressions sexuelles et des exemples de situations de « zone grise » où la notion de consentement peut paraître floue et où « la fille n'était pas d'accord » et « le garçon dit qu'il n'a rien fait de mal ». Selon Céline, les hommes et les femmes ont une vision différente de la même situation. De plus, étant donné que ce sont des sujets relativement beaucoup abordés à l'heure actuelle, mais pas vraiment il y a quelques années, certains se rendent compte peut-être aujourd'hui, à posteriori que leurs agissements ont pu poser problème. Une remise en question est dès lors de mise. « Il y a clairement des gens malveillants mais il y a aussi des gens à qui il faut rouvrir l'esprit, éduquer et réapprendre [...] et ce serait vraiment bien d'éduquer les hommes à ce genre de questions-là ». (Cheyenne) « si les gens avaient plus conscience des différentes sortes de consentement, y aurait une facilité à faire entendre qu'il y a des choses qui ne peuvent pas se faire » (Blue).

Parmi les femmes que j'ai interviewées, j'ai eu l'opportunité d'interroger une travailleuse du sexe (TDS) qui m'a expliqué y être confrontée régulièrement. Nous avons échangé sur la notion de consentement qui semble être bafoué dès lors que c'est son travail, comme si celui-ci était « acheté » et qu'elle était reléguée au rang d'objet dont les clients disposent : « à partir du moment où tu vends ton corps, on peut disposer de toi ». A travers ma discussion avec Stéphanie, TDS, nous avons exploré comment le consentement est d'autant plus bafoué dans le cadre de son travail. Au-delà même de l'aspect financier non respecté dans le cas d'envois non consentis, elle m'a exprimé une sorte de condescendance de la part des envoyeurs qui estiment acheter son consentement et ce dès le début de l'échange et pour toute sorte d'actes corporels/sexuels. En effet, selon eux, en tant que TDS, « tu ne peux pas dire non » et « si tu vends ton corps, tu consens ». Or, ces occurrences se passent souvent avant même un échange avec elle, et donc même avant la formulation d'un accord (verbal ou financier). Parallèlement, cette condescendance marque une position de pouvoir perçue par rapport à sa position de TDS et une objectivation claire de sa personne. Selon Stéphanie : « il y a une sorte de violence liée aux rapports du travail du sexe qui ressort avec ce rapport aux photos non consenties ». Cette notion de pouvoir a effectivement été mentionnée par d'autres personnes. Ayant une certaine position au sein d'un groupe social et/ou d'une structure, certains envoyeurs ne craignent en aucun cas les représailles et c'est la victime qui, au contraire, craint les répercussions d'une potentielle accusation. Cette position privilégiée est, selon les interviewé·es, connues des personnes en position de pouvoir et c'est pour cela qu'elles se permettent d'agir de la sorte. Un parallèle a été fait avec les scandales des stars qui savent très bien que leur notoriété (et argent par ailleurs) aidera à blanchir leurs actes.

La notion de consentement bafoué a été également discutée avec Nathan et Antoine, membres de la communauté gay. Tous deux m'ont souligné l'hypersexualisation au sein de la communauté gay, ainsi que les rapports de pouvoir existants également entre membres de cette même communauté (*top/bottom*). En effet, selon Nathan « dans le milieu homo, y a des lieux où c'est ok que ton corps appartienne à tout le monde et que du coup il faut le montrer et en plus de ça les autres peuvent le toucher ».

Selon Antoine, on peut observer dans la communauté gay un « clash des générations » où les personnes de la génération de la libération sexuelle sont pour cette idée de « jouir sans entrave », de sexualiser les autres et soi-même librement. A contrario, la génération #metoo dénonce et souligne plus facilement les comportements déplacés et réclame l'autonomie et la sécurité corporelle. Le site de rencontre Grindr participe également à cette hypersexualisation, j'en développerai les raisons dans la partie suivante du travail.

En effet, lorsque j'ai interrogé la probabilité que cette violence virtuelle mène à d'autres violences, les réponses étaient mixtes. A la fois, certain·es m'ont répondu que la notion de consentement semblait ne pas être acquise pour ces personnes donc qu'elles seraient totalement à même à bafouer le consentement en réalité aussi. Selon M., c'est difficile d'affirmer un lien direct entre les personnes qui envoient les *dick pics* et ceux qui commettent les agressions sexuelles mais c'est possible que ce soit la même catégorie de gens car « ce sont des gens qui n'entendent pas le message du consentement et de tout ce qui est en relation avec la liberté sexuelle entre partenaires ». De plus, comme le dit Antoine « s'ils demandent pas le consentement pour une *dick pic*, ils le demandent pas en vrai ». « La manière dont le gars va vivre sa sexualité avec ses partenaires, c'est inquiétant ouais » (Cheyenne). Selon elle, il y a un « risque d'escalade assez rapide » dans ces actions. Elle pense qu'il y a effectivement une différence en avoir des pensées perverses et agir dessus, et que « dans la vraie vie, un type comme ça je m'en méfiera ». Selon Nathan, « dès lors que tu fais quelque chose que l'autre n'a pas demandé ou accepté, je pense que ça en dit long sur ta personne, c'est un peu un calque. Déjà ça coûte rien de demander à la personne 'est-ce que tu veux voir mon sexe ?', fin c'est trois mots. Si déjà t'es pas capable de demander ça, à mon avis tu vas pas être capable de demander à la personne que t'embrasses en soirée, ou que tu touches si elle est consentante ou pas ».

A contrario, pour d'autres, même si ces personnes bafouent le consentement à travers cet acte, rien n'indique qu'elles passeraient à l'acte sans être cachées derrière un écran. Cette réflexion est explorée plus amplement ci-après.

Contexte sociétal et dynamiques hétérosexuelles

La banalisation de ce genre de comportements a été explorée au cours des entretiens de manière très intéressante. En effet, cette banalisation semble, selon les interviewées, trouver son origine dans les schémas relationnels hétérosexuels classiques, où la femme se trouve objectifiée et passive au sein du couple alors que l'homme est sujet et actif. La banalisation se fait dès lors par une vision normalisée d'actes de violence à l'encontre des femmes en général, puisque celles-ci se placent en position d'objet par rapport à leur partenaire masculin. Par ailleurs, la violence sur les réseaux se trouve aussi banalisée puisqu'elle se place dans un contexte de violence permanente (dans la rue et les espaces publics en général). Cet environnement insécurisant généralise et banalise toutes les instances de violence sexistes et sexuelles, que ce soit virtuelles ou réelles. Léa m'exprime donc qu'elle n'a pas spécialement réagi car elle se disait que c'était juste « une autre manière de lui faire comprendre qu'elle était un objet sexuel ».

Selon Léa, le profil type (jeunes hommes cisgenres-hétérosexuels – dans les interactions avec des femmes) est lié à la façon dont la société construit les personnes et les dynamiques relationnelles, la société patriarcale et hétéronormative ainsi que les clichés des hommes qui doivent « faire le premier pas ». De même, selon elle, cette société encourage les hommes à penser « je suis tout permis » et que donc leur comportement ne pose jamais de problème. Selon Léa, « il y a aussi ce truc de 'en fait je suis tout permis et ça posera pas de problème parce que la personne en face de moi est là pour subvenir à mes besoins' ». Selon Blue, qui avait 13 ans lors de la première réception, elle était encore une enfant et n'était pas encore arrivée à l'étape de la découverte sexuelle et selon elle ce n'était pas encore le bon moment mais cet homme « s'est senti légitime de me faire rentrer dans la vie sexuelle ».

Par ailleurs, selon Mandau, l'envoi de *dick pic* est comparable à d'autres performances de masculinité en contexte de drague hétérosexuelle (2020). En effet, dans les critères de masculinité présents dans la société, l'homme doit par exemple prouver sa virilité. Et ceci peut passer, comme il m'a été plus d'une fois mentionné, par l'envoi et l'exposition de son sexe : « ça reste des hommes – bon ça va sonner très misandre mais – ils prouvent leur virilité et leur masculinité par leur bite » (Blue) ainsi que « pour certains hommes, la taille est un élément

indispensable. Je pense qu'il m'a envoyé ça pour me prouver qu'il était performant » (Florine-Marie). Par ailleurs, les femmes n'ont pas cette tendance, comme me l'a indiqué Céline. Elle m'a dit qu'elle n'avait jamais pensé elle-même à envoyer ce type de clichés car « je ne me définis pas par mon sexe ».

Parallèlement, Léa m'a parlé de la motivation « de groupe », comme un désir de se valoriser et de se faire accepter par ses pairs, comme avancé par Grazian (2007), Burkett (2015) et par Ringrose et al. (2021). Cette idée rejoint les observations avancées par Van de Maele et al. quant au double standard sexuel de règles chez les filles et les garçons (2023). Comme avancé par Hunehall Berndtsson & Odenbring (2021), le partage et l'évaluation de clichés reçus par des filles permet un statut social chez les garçons, à l'inverse de chez les filles qui risquent, comme l'expliquent Ringrose et al. (2021), d'être humiliées si elles reçoivent des *dick pics*, sans parler du jugement et du *slut shaming* qu'elles subiraient si elles venaient à en envoyer (Hunehall Berndtsson & Odenbring, 2021). Selon l'expérience de Cheyenne d'ailleurs, les hommes font preuve de solidarité masculine et se défendent les uns les autres dans leurs agissements, ce qui participe également au manque de conséquences et de prise au sérieux des cas, ainsi qu'à la culpabilisation des victimes et dès lors au silence de celles-ci. « Ils savent qu'il n'y aura pas de représailles puisque de toute façon, beaucoup de choses sont tolérées entre mecs » (Cheyenne). Cependant, a été discuté à plusieurs reprises le fait que les envoyeurs avaient conscience du fait qu'ils ne « risquaient » rien en envoyant de tels clichés et qu'ils se permettaient donc plus facilement de le faire. « A la limite, la gonz va mal le prendre, dans le pire des cas elle va partager la photo à son groupe social, ils vont se foutre un peu de sa gueule et puis c'est tout quoi » (Wivine). A l'inverse, le corps des femmes est davantage stigmatisé et les femmes encourent plus de risque d'être affichées publiquement.

Effectivement, l'étude de Oswald et al. (2019), après avoir étudié les intentions des envoyeurs, précise que des généralités sont difficilement énonçables, même si, peu importe l'intention de l'expéditeur, selon Marcotte et al. (2020), envoyer une *dick pic* non consentie est un exercice de pouvoir. En effet, l'étude rappelle que ces comportements s'inscrivent dans un contexte sociétal plus large, et participent (intentionnellement ou non) à la perpétuation de la domination patriarcale. Comme précisé dans la partie théorique également, de précédents travaux féministes ont déjà élaboré sur la question (Powell et Henry, 2017 ; Ringrose & Lawrence, 2018 ; Thompson, 2018 ; Vitis & Gilmour, 2017).

4.2. Pouvoir du virtuel

La dépersonnalisation et l'objectivation des corps ont déjà été abordées préalablement. En effet, dans cette culture de consommation des corps, la devise semble être « si toi t'aimes pas ben je vais en trouver un·e autre » (M.). Selon Nathan, « y a des gens qui consomment du sexe comme ils consomment du porno. Au lieu de la masturbation par exemple, ils prennent un peu tous les plans qui tombent, c'est quelque chose d'assez mécanique, assez pulsionnel, pas forcément dans du charnel ou du relationnel avec une tierce personne ».

Par ailleurs, les technologies actuelles ont permis à ces phénomènes de prendre plus d'ampleur, en facilitant cette dépersonnalisation et dès lors cette consommation de sujets-devenus-objets sexuels. En effet, « la violence sexuelle en ligne chez les jeunes est un sous-produit néfaste de l'essor des médias sociaux et de l'utilisation des smartphones » (Van de Maele et al., 2023, p.6). Comme discuté au cours des interviews, cette pratique a été démocratisée et est désormais beaucoup plus courante étant donné que tout le monde possède un téléphone, des applications sociales et de rencontre. A contrario, la même pratique semblait demander davantage de temps, d'implication et de moyens. Nathan parle dès lors de société de l'image : « on passe notre vie à en prendre, en voir et en envoyer », ce que Van de Maele et al. nomment la « culture visuelle » parmi les mineur·es. Celle-ci documente chaque moment de la vie, y compris les pratiques sexuelles. Selon l'étude, la crise du COVID-19 a également permis un développement de ces pratiques, les médias sociaux étant les seuls moyens de communiquer pendant l'épidémie. « L'expérimentation et la communication en ligne d'images sexuelles sont aujourd'hui perçues comme faisant partie intégrante du développement et de la découverte de la sexualité en général » (Van de Maele et al., 2023, p.6).

Selon Van de Maele et al., l'anonymat et la distance permis par Internet amènent les jeunes à sous-estimer les risques et impacts de leurs comportements virtuels (2023) : « on oublie trop souvent qu'il y a des personnes derrière les écrans, que c'est pas juste un robot qu'il y a derrière, c'est une vie, c'est des gens » (Blue). Oswald et al., comme précisé précédemment, insistent également sur l'augmentation de la désinhibition des comportements à caractère sexuel sur les réseaux à cause de l'anonymat offert par les nouvelles technologies (2019). Pour Coline, c'est « beaucoup plus facile par écran interposé parce qu'ils ont l'impression qu'il y a moins d'impact derrière, c'est comme s'ils n'avaient pas conscience de ce qu'ils faisaient, c'est pas grave parce que c'est derrière un écran. En temps normal c'est quand même rare que ça arrive dans la rue. Ça m'étonnerait que ces gens le fassent en vrai » (Coline). Ces propos rejoignent ceux de

Mandau qui avance que l'utilisation du smartphone a permis de transcender les limites contextuelles de la communication en face à face (2020).

Le pouvoir de se cacher derrière un écran et les possibilités qu'offrent les technologies actuelles ont été discutés à plusieurs reprises dans les entretiens. Selon Cheyenne « les gens se sentent pousser des ailes avec la distance ». Elle a en effet comparé l'envoi de *dick pics* aux insultes sur les réseaux sociaux qui sont beaucoup plus fréquentes qu'en réalité, et ce dû à la possibilité de rester anonymisé derrière son écran. L'anonymité semble fournir un sentiment de sécurité et de puissance, d'être « intouchables » (M.) aux agresseurs « de toute façon tu sauras pas qui je suis » (Léa). Selon Stéphanie, « ce sont des gars qui n'ont pas trop d'histoire, ils sont assez discrets, mais sur Internet ils se lâchent ». De plus, comme déjà établi auparavant, les personnes savent qu'à priori elles n'encourent aucune peine donc « qui va faire quoi ? à part les bloquer, rien » (Léa). Par ailleurs, l'exhibitionnisme dans la vie réelle est ressenti comme « plus grave » ou « plus facilement punissable » à travers mes entretiens et il y a un manque de compréhension sur le manque d'intervention de la justice pour de l'exhibitionnisme virtuel.

La notion du consentement semble être plus abstraite derrière un écran. Selon Wivine, « peut-être que comme c'est en ligne, y a une sorte de déresponsabilisation ». Selon Blue, avoir la personne en face permettrait moins facilement d'ignorer le consentement : « juste le fait de pas avoir une réaction faciale, ouais juste le fait de voir une personne physiquement ça fait beaucoup de choses parce que le consentement ça s'exprime de plein de manières, là t'as une barrière physique qui fait [...] qu'il y a une barrière de langage qui est mise en place du coup avoir un consentement explicite est plus compliqué » (Blue). Cette notion d'interprétation a également été soulignée par M. qui explique que les messages laissent plus facilement ouverte la porte à de l'interprétation et des problèmes de communications des intentions. Selon Wivine, « c'est très passif d'envoyer une *dick pic*, que d'avoir un comportement de violence envers quelqu'un qui est en face (...) à mon avis y a genre moins de 20% qui sont capables de faire quoi que ce soit en vrai ».

Par ailleurs, certaines applications actuelles semblent particulièrement problématiques en raison de leur contenu éphémère et leur anonymisation accrue. Souvent également, l'utilisation de ces applications requiert la connaissance préalable d'un « code social » qui traduit les intentions des utilisateur·rices. Ces codes sont tacites et les utilisateur·rices les découvrent souvent à leur dépend, par exemple "si t'es sur Tinder c'est ça que tu cherches". En

effet, celles-ci ont été abordées dans la quasi-totalité des échanges et de nombreux problèmes ont été signalés autour de ces dispositifs.

L'application Snapchat semble particulièrement facilitatrice de tels comportements étant donné qu'elle rend facile l'envoi et l'anonymité grâce à l'exposition éphémère de ses clichés et la notification en cas de capture d'écran et qu'elle relève à priori d'un standard, d'une règle tacite qui dicte que si l'on échange les comptes Snapchat sur une application de rencontre, c'est qu'on consent directement à l'échange de *nudes*⁶. Nathan explique : « Snapchat c'est très vite devenu un lieu d'érotisation, parce que comme le contenu disparaît rapidement ça permet d'échanger une espèce de porno amateur, où tu utilises Snapchat pour échanger avec de parfaits inconnus et échanger des *nudes* etc., alors parfois c'est consenti, parfois non ».

A l'instar de Tinder chez les hétérosexuels, Grindr semble davantage poser problème car « chez les homos y a une grosse différence, Tinder c'est pour trouver l'amour, Grindr c'est pour trouver du cul, alors que chez les hétéros, Tinder c'est un peu le truc pour faire du sexe » (Nathan). Dès l'inscription sur l'application, l'utilisateur est censé être au courant de la règle « tacite » que cette application est dédiée aux rencontres sexuelles. En effet, à l'inscription, aucune note n'indique que c'est un site à vocation sexuelle. En revanche, l'utilisation de l'application implique un consentement implicite et acquis, puisque « si tu vas sur Grindr, tu sais à quoi t'attendre (sauf la première fois évidemment) » (Nathan). Par ailleurs, les profils sont explicitement orientés vers des recherches à caractère sexuel, en effet il y a possibilité d'inscrire sa taille, son poids, sa position préférée, ses fantasmes, etc. : « tout est tourné autour de ça : tu connais pas la profession de la personne et tout le monde s'en fiche finalement » (Nathan). Les photos sur les profils sont déjà relativement dévoilées, « y a déjà quelque chose de très dénudé, avant même la *dick pic*, tu as déjà affaire à des corps pratiquement nus » (Nathan). Selon Nathan, et cet avis est partagé par Antoine, « aucune personne homo peut dire qu'elle n'a jamais reçu de *dick pic* [...] c'est un peu le passage obligé ». Selon Antoine « c'est hyper banalisé et hyper normalisé, et c'est pas censé l'être. [...] Est-ce que c'est agréable ? Non. Mais est-ce que finalement ça te surprend ? Non plus ». Aussi, les jeunes hommes que j'ai interviewés m'ont tous deux expliqué n'être pas au courant de cette règle tacite au moment de leur inscription, qui était un peu naïve et innocente, et y ont été confrontés rapidement et de manière répétitive : « t'arrives et tu reçois ça et tu te dis ouf, ok, j'avais pas demandé ça » (Nathan). Antoine aussi m'explique la désillusion qu'il a ressentie, s'étant inscrit sur le site

⁶ Photographies de soi dénudé.e.

pour « découvrir la communauté gay ». Il avait ensuite été extrêmement choqué de recevoir ces *dick pics* et de se rendre compte que la communauté gay n'était pas aussi bienveillante qu'il l'avait imaginée : « j'étais pas préparé à ça ». Il poursuit en m'expliquant toutes les discriminations ouvertement exprimées à travers les profils : « violences racistes, follophobes⁷, grossophobes, validistes, agistes [...] mais Grindr vraiment c'est l'enfer, c'est un peu répugnant comme application ». Par ailleurs ces témoignages entrent en contradiction avec les propos de Tziallas (2015) selon lesquels les *dick pics* ont une signification plus positive sur le site Grindr.

4.3. Que mettre en place ?

Lors de nos échanges, j'ai demandé à chacun·e des intervenant·es quels moyens iels mettaient en place pour se « protéger » de recevoir des *dick pics* et, plus largement, quelles seraient les solutions pour endiguer le phénomène.

Beaucoup d'ignorance a été soulignée à travers les différentes interviews, les hommes ne seraient pas au courant des problèmes que pose l'envoi d'une *dick pic*. Cette idée rejoint les propos de Ricciardelli et Adorjan (2018), cités dans la partie définition, expliquant que l'envoi de *dick pics* est banalisé et répandu ainsi que considéré peu risqué au vu des standards hétérosexuels qui encouragent l'expression « active » d'une sexualité chez les hommes, ainsi que, selon Grazian (2007), considéré comme un vecteur de liens sociaux à travers une expérience valorisante. Dès lors, l'importance d'éduquer dès le plus jeune âge au consentement a été exprimée plus d'une fois, ce qui rejoint la demande et la nécessité de développer davantage l'éducation sexuelle et la prévention au harcèlement, que ce soit à travers une éducation sexuelle plus efficace dans les écoles, ou une démocratisation du sujet avec les enfants. Bien que la sexualité reste un sujet polémique lorsqu'il s'agit de l'aborder avec les enfants, il semble primordial, d'après les études citées (Van de Maele et al., 2023 ; Kernsmith et al., 2018), les différentes discussions et réflexions au long de ce mémoire, de développer davantage l'éducation au consentement, que ce soit chez les petites filles ou chez les petits garçons, et ce pour tout acte si pas sexuel, en tout cas corporel (bisou, câlin, attouchements, etc.). Selon les interviewées, instaurer la réflexion au consentement dès la petite enfance pour tous les actes corporels (bise, câlin, etc.), encouragerait en grandissant à s'interroger sur le consentement de potentiels partenaires, que ce soit en ligne ou en réalité. En effet, les cours d'éducation sexuelle à l'heure actuelle semblent être insuffisants, bien qu'ils se développent de plus en plus avec

⁷ follophobie : rejet, y compris à l'intérieur de la communauté LGBTQIA+, des hommes gays ayant une apparence perçue comme étant trop féminine (source : <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire>)

l'Education à la Vie Relative et Sexuelle (EVRAS). Selon Nathan : « si c'est aussi systémique à l'heure actuelle les violences sexistes et sexuelles, c'est parce que l'enseignement est défaillant et [...] il faut vraiment repenser le modèle ». En effet, selon Stéphanie « ça passe beaucoup par l'éducation du corps enseignant ».

Parallèlement, le besoin d'un système judiciaire plus efficace et compétent a été mentionné plus d'une fois également (comme dans l'étude de Van de Maele et al., 2023), ainsi que le besoin de conséquences pour les auteurs de tels actes. En effet, la « peur des représailles » pourrait également inciter davantage les envoyeurs à respecter l'intimité et le consentement d'autrui. Parallèlement, étant donné les lacunes soulignées dans les prises de plainte et l'accompagnement par les agents de polices, des formations ont été proposées, afin de pouvoir offrir aux victimes une prise de plaintes adéquate, sérieuse et, surtout, bienveillante. Malheureusement, ces propositions semblent être avancées ironiquement par les interviewé·es qui semblent convaincu·es que ça n'arrivera jamais, en raison du manque d'implication dans la lutte pour l'égalité du système judiciaire, des problèmes d'anonymats exposés ci-avant, et surtout de la quantité d'occurrences : « s'ils devaient traiter toutes les *dick pics* on y arriverait jamais » (Nathan).

A l'échelle sociale, certain·es proposent de développer davantage la prévention à travers les réseaux sociaux, en parler, créer des groupes d'écoute ou des associations formées spécialement pour recevoir les plaintes et accompagner les victimes, encourager la prise de parole des victimes, continuer à militer (comme proposé dans l'étude de Van de Maele et al. (2023). Selon Stéphanie, il faudrait davantage creuser du côté de l'auto-défense féministe en développant et transmettant des outils de défense aux personnes des minorités de genre. J'étais souvent la première personne avec qui iels partageaient leur expérience. Il semble donc bien qu'il manque des espaces de parole pour ce phénomène. Encourager des initiatives qui permettent de libérer quelque peu la victime pourrait donc rencontrer un véritable besoin. Selon Cheyenne, « je pense que c'est important d'en parler, que plus on va porter ce genre de messages, plus on va réaliser que c'est un véritable problème [...] plus les gens se rendront compte et prendront conscience de ça, plus la société avancera ».

Au-delà de cela, axé plus précisément sur les applications de rencontre, certain·es proposent que les applications prennent des dispositions, telles que des règlements à lire obligatoirement à l'inscription (probablement déjà mentionnés mais très peu lus), un message de prévention, des mentions claires des risques encourus au cours des échanges, des moyens de

filtrer et cibler plus efficacement les profils ou les messages, des signalement pris au sérieux et plus efficaces ont été mentionnés. Il semblerait que certains réseaux sociaux (par exemple Instagram) proposent d'ores et déjà la possibilité de « filtrer » les messages sur base de certains mots « bannis », ou de n'autoriser que des personnes qui « suivent » à entrer en contact. Par ailleurs, de tels dispositifs basés directement sur le contenu des photos envoyées posent la question de la confidentialité des messages privés.

Conclusion générale

Cette recherche avait pour but d'étudier si, et comment, la *dick pic* s'inscrit et perpétue des rapports de pouvoir genrés. A travers les différentes recherches, théoriques ou empiriques, que ce soit via le profil des envoyeurs, des victimes, les réactions qu'elles engendrent, les motivations en amont ou la (non) prise en charge au niveau de la justice, il est clair que cet acte qui peut sembler anodin, communique et revendique une position de supériorité de la part de la gent masculine. Comme exposé dans la méthodologie, ce sujet me touchait personnellement, ayant été vécu par ma propre mère. A travers son récit, il me semblait important de relater son expérience et de, plus largement, donner la parole aux victimes. J'ai dès lors récolté le témoignage d'une quinzaine de personnes ayant reçu une ou des *dick pics* afin de recenser, créer des données pour de futures recherches, mais aussi ouvrir la parole et potentiellement aider de (futures) victimes à oser s'exprimer et dénoncer les violences qu'elles subissent.

Avant d'exposer les différentes hypothèses et conclusions issues de ce travail, j'ai posé le cadre méthodologique choisi pour mener à bien la recherche, à savoir inductif et qualitatif, ainsi que le cadre théorique afin d'inscrire ma recherche dans un champ de littérature existante. Les données recueillies à travers les entretiens semi-directifs menés auprès de jeunes belges m'ont aidée à enrichir les données issues de recherches déjà réalisées et m'ont permis de formuler des hypothèses de réponses.

Premièrement, aussi bien les profils de destinataires que d'envoyeurs sont souvent similaires. En ce qui concerne les victimes, bien que ma demande de témoignages n'était pas strictement ciblée, des personnes de 20 à 34 ans m'ont répondu, une majorité de femmes, et les seuls hommes qui ont témoigné font partie de la communauté LGBTQIA+. Or, ces populations spécifiquement semblent être davantage exposées au phénomène, comme mentionné dans les différentes études. Par ailleurs, comme exprimé plus haut, l'intention de cette recherche était en premier lieu de pouvoir comparer les expériences de réception parmi les différents genres. Je n'ai malheureusement pas pu interroger autant d'hommes que de femmes et n'ai donc pas pu explorer de manière significative, large et variée, la différence d'expérience à la réception. Cette première limite marque également une ouverture pour une future potentielle recherche, centrée sur la réception de *dick pics* dans la communauté *queer*, par des hommes gays, ou même pour les personnes trans*, afin de comparer de manière plus exhaustive les différences d'expérience et de perceptions.

Au niveau des envoyeurs, la majorité, dans le cas des destinataires femmes, étaient des hommes cisgenres et hétérosexuels. Explorer les conditions d'envoi aurait été un plus considérable à une telle étude, et ce du côté masculin et féminin. En effet, comme expliqué plus haut, les envoyeurs semblent être majoritairement masculins mais à travers une recherche plus poussée peut-être serait-il possible de trouver et d'interroger des envoyeuses féminines et étudier les conditions, motivations et réactions de leur côté.

Deuxièmement, au commencement de cette recherche, mon but était d'étudier les manières originales et novatrices dont les victimes répondaient à leurs agresseurs. Or, je me suis rendu compte que les réponses de manière générale se faisaient déjà rares, sans compter sur celles qui relèveraient de l'originalité. Ceci trouve son origine dans le manque de conscientisation de l'ampleur et de la gravité de cet acte de violence par de nombreuses victimes. La *dick pic* étant inscrite dans un contexte patriarcal de domination masculine et de violence de genre, se retrouve banalisée et ignorée par une grande partie de la population. Dès lors, une grande partie des répondant·es détourne le problème par l'humour et aucun·e ne m'a mentionné s'être adressé·e à la justice pour gérer le problème. Parallèlement, un grand manque de confiance en la justice et la police plus spécifiquement m'a été rapporté.

Troisièmement, les motivations d'envoi ont été parcourues, discutées au cours des entretiens et certaines propositions ont été avancées par les victimes. De nouveau, n'ayant pu interroger des personnes ayant elles-mêmes envoyé de tels clichés, les motivations discutées sont des spéculations issues des entretiens, croisées avec les données trouvées dans la littérature. En parallèle avec la théorie, les motivations se sont avérées relever de trois catégories distinctes : les motivations stratégiques (à but de réciprocité), les motivations de déviance (motivées par des pathologies comme le narcissisme, le sexisme ou exhibitionnisme), et enfin les motivations positives (à but de flatterie, drague, ou initiation d'échanges à caractère sexuel). Toutes ont été mentionnées et élaborées, mais les motivations positives semblent davantage poser problème, étant donné qu'elles marquent un manquement total de prise en compte du consentement de la personne qui reçoit, de manière volontaire ou non. Cette ignorance du consentement a été placée dans un contexte sociétal masculin et des dynamiques hétérosexuelles où les hommes se retrouvent assignés d'un rôle « actif » de séduction et traduisent cela par de tels actes. En outre, un rapport de pouvoir certain (au-delà du rapport genré) a été souligné au cours des échanges. En effet, par exemple, j'ai échangé avec Stéphanie sans avoir conscience de sa position de travailleuse du sexe, qui la place malheureusement en première ligne pour de telles agressions et bien d'autres. Il aurait été pertinent de centrer plus

spécifiquement une partie de la recherche voire une recherche complète sur les métiers du sexe, que ce soit à titre comparatif ou afin d'établir une recherche spécifique à leur position. Son précieux témoignage a dès lors permis d'ouvrir de potentielles portes pour de prochaines études sur le vécu des TDS.

Quatrièmement, le contexte technologique a également été pointé du doigt comme vecteur et facilitateur de telles agressions. En effet, le numérique offre une certaine distance et un anonymat mis à profit par les agresseurs qui semblent grâce à cela se permettre davantage, puisque leurs interactions prennent place derrière un écran. Parallèlement, cet anonymat semble avoir été l'incubateur d'une culture de consommation des corps, à travers la dépersonnalisation des profils et dès lors l'objectification des personnes derrière les écrans. Certaines applications ont par ailleurs été pointées du doigt comme particulièrement problématiques, en raison de l'anonymat qu'elles prodiguent et du caractère éphémère de leurs contenus.

Enfin, cinquièmement, quelques propositions ont été faites quant à l'endiguement du phénomène, ainsi que la prise en charge des agresseurs et des victimes. En effet, les victimes semblent mettre l'accent sur une éducation plus poussée au consentement, et ce depuis le plus jeune âge, et réclament également un système judiciaire plus apte et impliqué dans la prise en charge de telles occurrences. En revanche, la prise de parole des victimes a été plus d'une fois présentée comme une aide potentielle pour les agresseurs à se rendre compte du caractère problématique de leurs actions. Or, ceci pose la question de la responsabilité de réhabilitation des agresseurs : est-ce vraiment la responsabilité des victimes – et, de la même manière, des femmes en général – d'éduquer les agresseurs ?

Pour conclure, à travers cette recherche, j'ai pu faire face à différents obstacles, qui marquent les limites de celle-ci, mais aussi les potentielles ouvertures pour de futurs projets. En effet, à la fin de chaque entretien j'ai demandé aux personnes comment elles se sentaient. Pour beaucoup, elles se sentaient soulagées d'en avoir enfin parlé, contente de pouvoir aborder la question puisque selon elles, il y a un clair manquement à ce niveau-là. Ceci souligne dès lors l'importance de réaliser davantage d'études à ce sujet afin d'en comprendre les enjeux et dynamiques, d'encourager les victimes à prendre la parole, de conscientiser et de prévenir plus efficacement ce phénomène.

Bibliographie

- Alter Echos. (n.d.). Discrimination de genre et violences institutionnelles : la double peine.
<https://www.alterechos.be/longform/discrimination-de-genre-et-violences-institutionnelles-la-double-peine/>
- Bame, Y. (2017). *53% of millennial women have received a naked photo from a man* | YouGov.
YouGovAmerica. Consulté en ligne le 27/10/2022, à l'adresse :
<https://today.yougov.com/topics/society/articles-reports/2017/10/09/53-millennial-women-have-received-dick-pic>
- Burkett, M. (2015). Sex(t) Talk: A Qualitative Analysis of Young Adults' Negotiations of the Pleasures and Perils of Sexting. *Sexuality & Culture*, 19(4), Art. 4.
<https://doi.org/10.1007/s12119-015-9295-0>
- Davis, M. S. (1983). *Smut: Erotic Reality/Obscene Ideology*. University of Chicago Press.
<https://press.uchicago.edu/ucp/books/book/chicago/S/bo5964295.html>
- Définition de follophobie. La langue française. (n.d.). La Langue Française.
<https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/follophobie>
- Definition of catcall. (2023). In Merriam-Webster Dictionary. <https://www.merriam-webster.com/dictionary/catcall>
- Duignan, B. (2023, March 28). *Gaslighting | Definition, Origins, & Facts*. Encyclopedia Britannica.
<https://www.britannica.com/topic/gaslighting>
- Duong, J. (2021). #DoublePeine : “En Belgique, 70% des plaintes relatives aux violences sexuelles sont classées sans suite.” *RTBF*. <https://www.rtbf.be/article/doublepeine-en-belgique-70-des-plaintes-relatives-aux-violences-sexuelles-sont-classees-sans-suite-10856689>

- Durán, M., & Rodríguez-Domínguez, C. (2022). Sending of Unwanted *Dick pics* as a Modality of Sexual Cyber-Violence: An Exploratory Study of Its Emotional Impact and Reactions in Women. *Journal of Interpersonal Violence*, 0(0). <https://doi.org/10.1177/08862605221120906>
- Freeman V. (2020). Cyber flashing: Unwanted and non-consensual lewd photographs as technology enhanced sexual harassment. *Seton Hall Law*. https://scholarship.shu.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=2105&context=student_scholarship
- Gámez-Guadix, M., Almendros, C., Borrajo, E., & Calvete, E. (2015). Prevalence and association of sexting and online sexual victimization among Spanish adults. *Sexuality Research and Social Policy*, 12(2), 145-154.
- Gasparau. (2023). L'envoi de "*dick pics*" non-consenties s'apparentera à du harcèlement dans le nouveau Code pénal - Sarah Schlitz. Sarah Schlitz. <https://sarahschlitz.be/pour-la-saint-valentin-nenvoyez-votre-dick-pic-quavec-consentement-lenvoi-de-dick-pics-non-consenties-sapparentera-a-du-harcel/>
- Gibson, K. A. V. (2016). *A Thesis Submitted to the College of Graduate Studies and Research In Partial Fulfillment of the Requirements For the Degree of Master of Arts In the Department of Psychology University of Saskatchewan Saskatoon.*
- Grazian, D. (2007). The Girl Hunt: Urban Nightlife and the Performance of Masculinity as Collective Activity. *Symbolic Interaction*, 30(2), Art. 2. <https://doi.org/10.1525/si.2007.30.2.221>
- Harper, C. A., Fido, D., & Petronzi, D. (2019, June 12). Delineating non-consensual sexual image offending: Towards an empirical approach. <https://doi.org/10.31234/osf.io/vpydn>
- Hasinoff, A. A. (2015). *Sexting Panic: Rethinking Criminalization, Privacy, and Consent*. University of Illinois Press. <https://doi.org/10.5406/illinois/9780252038983.001.0001>

- Hayes, R. M., & Dragiewicz, M. (2018). Unsolicited *dick pics*: Erotica, exhibitionism or entitlement? *Women's Studies International Forum*, 71, 114-120.
<https://doi.org/10.1016/j.wsif.2018.07.001>
- Hunehäll Berndtsson, K., & Odenbring, Y. (2021). Unsolicited dick pics: online sexual harassment, gendered relations and schooling. In *Violence, Victimization and Young People* (pp. 113-128). Springer, Cham.
- Kelly, L. (2019). Le continuum de la violence sexuelle (M. Tillous, Trad.). *Cahiers du Genre*, 66(1), Art. 1. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/cdge.066.0017>
- Kernsmith P., Bryan V., Smith-Darden J. (2018). Online, Offline, and Over the Line: Coercive Sexting Among Adolescent Dating Partners. *Youth & Society*, vol. 50(7), 891 - 904
- Kofoed, J., & Larsen, M. C. (2016). A snap of intimacy : Photo-sharing practices among young people on social media. *First Monday*. <https://doi.org/10.5210/fm.v21i11.6905>
- Mandau, M. B. H. (2020). 'Directly in Your Face' : A Qualitative Study on the Sending and Receiving of Unsolicited '*Dick pics*' Among Young Adults. *Sexuality & Culture*, 24(1), Art. 1. <https://doi.org/10.1007/s12119-019-09626-2>
- Marcotte, A. S., Gesselman, A. N., Fisher, H. E., & Garcia, J. R. (2021). Women's and men's reactions to receiving unsolicited genital images from men. *The Journal of Sex Research*, 58(4), 512-521. www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/00224499.2020.1779171
- McGlynn, C., & Johnson, K. (2021). *Cyber flashing: Recognising Harms, Reforming Laws*. Bristol University Press. doi:10.46692/9781529217643
- Nous Toutes (collectif). (2020). Formation sur la culture du viol. *Nous Toutes*. <https://indymotion.fr/w/43Rt3KQK7Y4fdxzEPzLs7g>

- Oswald, F., Lopes, A., Skoda, K., Hesse, C. L., & Pedersen, C. L. (2020). I'll Show You Mine so You'll Show Me Yours : Motivations and Personality Variables in Photographic Exhibitionism. *The Journal of Sex Research*, 57(5), Art. 5. <https://doi.org/10.1080/00224499.2019.1639036>
- Paasonen, S., Light, B., & Jarrett, K. (2019). *The Dick pic : Harassment, Curation, and Desire—* Susanna Paasonen, Ben Light, Kylie Jarrett, 2019. <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/2056305119826126>
- Powell, A., & Henry, N. (2017). *Sexual Violence in a Digital Age*. Palgrave Macmillan UK. <https://doi.org/10.1057/978-1-137-58047-4>
- Rey-Robert, V. (2020). *Une culture du viol à la française*. Libertia. 306p.
- Ricciardelli, R. (Rose), & Adorjan, M. (2019). 'If a girl's photo gets sent around, that's a way bigger deal than if a guy's photo gets sent around' : Gender, sexting, and the teenage years. *Journal of Gender Studies*, 28(5), Art. 5. <https://doi.org/10.1080/09589236.2018.1560245>
- Ringrose, J. (2020) 'Is there hidden sexual abuse going on in your school?', TES, www.tes.com/news/there-hidden-sexual-abuse-going-your-school
- Ringrose, J., & Lawrence, E. (2018). Remixing misandry, manspreading, and *dick pics* : Networked feminist humour on Tumblr. *Feminist Media Studies*, 18(4), Art. 4. <https://doi.org/10.1080/14680777.2018.1450351>
- Ringrose, J., Regehr, K., & Whitehead, S. (2021). Teen girls' experiences negotiating the ubiquitous *dick pic*: Sexual double standards and the normalization of image based sexual harassment. *Sex Roles*, 85(9), 558-576.
- Salter, M. (2016). Privates in the online public : Sex(ting) and reputation on social media. *New Media & Society*, 18(11), Art. 11. <https://doi.org/10.1177/1461444815604133>

- Thompson, L. (2018). "I can be your Tinder nightmare" : Harassment and misogyny in the online sexual marketplace. *Feminism & Psychology*, 28, 69-89.
<https://doi.org/10.1177/0959353517720226>
- Tziallas, E. (2015). Gamified Eroticism : Gay Male "Social Networking" Applications and Self-Pornography. *Sexuality & Culture*, 19(4), Art. 4. <https://doi.org/10.1007/s12119-015-9288-z>
- Van de Maele et al. (2023). *Avis des jeunes sur le cyberflashing et la possession d'images dénudées sans consentement*.
<https://sarahschlitz.be/wp-content/uploads/sites/300/2023/03/Etudes-sur-les-violences-sexuelles-en-ligne-en-Belgique.pdf>
- Vie Féminine. (2010). *Pour une lecture féministe des violences conjugales*. Vie Féminine.
http://viefeminine.be/IMG/pdf/Prise_de_position_violences-3.pdf
- Vitis, L., & Gilmour, F. (2017). *Dick pics on blast : A woman's resistance to online sexual harassment using humour, art and Instagram*. *Crime, Media, Culture*, 13(3), Art. 3.
<https://doi.org/10.1177/1741659016652445>
- Waling, A., & Pym, T. (2017). 'C'mon, No One Wants a Dick pic' : Exploring the cultural framings of the 'Dick pic' in contemporary online publics : *Journal of Gender Studies* : Vol 28, No 1.
<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/09589236.2017.1394821>

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire d'entretien

Présentation du travail		Bonjour, je m'appelle Floriane Degimbe, je suis étudiante en master de spécialisation en Etudes de genre à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve. Dans le cadre de mon travail de mémoire, je réalise des entretiens semi-directifs pour en apprendre davantage sur les réactions et moyens mis en place pour contrer le phénomène de « <i>dick pics</i> ». Cette interview durera entre 30 et 45 minutes. Sentez-vous libre de répondre aux questions. Si vous ne voulez pas répondre à l'une d'entre elles ou que vous ne comprenez pas l'une d'entre-elles, n'hésitez pas à me le signaler. Enfin, accepteriez-vous que j'enregistre cet entretien ? Je peux d'avance vous assurer qu'il ne sera pas utilisé à des fins autres que cette étude et que l'anonymat sera gardé par l'utilisation de pseudonyme (sauf volonté contraire).
Présentation de l'interviewé		Pouvez-vous vous présenter brièvement ? (Nom complet, âge, parcours scolaire, études) [Demander plus de précisions en fonctions des réponses]

Conclusion		• Cette enquête touche à sa fin, voulez-vous ajouter quelque chose d'autre ? • Comment vous sentez-vous après avoir parlé de tout cela ? Merci d'avoir participé à cette recherche et de m'avoir accordé de votre temps. je vous souhaite une bonne continuation. Souhaitez-vous recevoir un retour de ce travail ?
-------------------	--	--

Résumé

Ce mémoire analyse certains mécanismes inhérents à la société patriarcale, et comment des actes a priori banals servent à perpétuer celle-ci. A travers une quinzaine d'entretiens avec des victimes de cyberharcèlement, cette recherche interroge comment le phénomène de la *dick pic* sert à asseoir la domination masculine. Sont abordées les questions de profils types d'envoyeurs, de réactions des victimes, de motivations d'envoi, de peines encourues et souhaitées, suivies de réflexions autour des différents contextes tremplins à de tels comportement, le tout construit autour des données récoltées empiriquement et théoriquement.

Mots-clés (6)

cyberharcèlement – exhibitionnisme – consentement – sexualité virtuelle – rapports de pouvoir – domination genrée